

Projets sur la biodiversité

Producteurs agricoles canadiens



Mise en oeuvre de la Stratégie canadienne de la biodiversité



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

**Projets de biodiversité menés au Canada avec le
concours des producteurs agricoles**

Novembre 1997

Produit pour :
le Bureau de l'Environnement, Agriculture et Agroalimentaire Canada

En collaboration avec :
le Comité national de l'environnement en agriculture et la *Canadian Cattlemen's Association*

par Joyce Greenfield et Nicole Richer

Bureau de l'Environnement
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir-John-Carling, pièce 367
Ottawa (Ontario)
K1A 0C5

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1997

Also available in English under the title:
Biodiversity Initiatives—Canadian Agricultural Producers

Notes de publication :
Projets de biodiversité menés au Canada avec le concours des producteurs agricoles

N° de cat. A42-70/3-1997F
ISBN 0-662-81574-2

Le présent document est également distribué via Internet à l'adresse www.agr.ca/envirf.html



Imprimé sur papier recyclé avec de l'encre végétale.

Table des matières

1.	Introduction	1
2.	Projets liés à l'écosystème	3
2.1	Pâturages et prairies de fauche	3
2.1.1	Projets Prairie CARE de l'Alberta	3
2.1.2	Projets Prairie CARE de la Saskatchewan	5
2.1.3	Transfert de technologie en matière de phytotechnie herbagère en Saskatchewan	6
2.1.4	Programme de protection de la prairie indigène : Saskatchewan	6
2.1.5	Projets Prairie CARE du Manitoba	7
2.1.6	Projets Land CARE de l'Ontario	7
2.2	Terres cultivées	8
2.2.1	Couvert végétal permanent : Prairies et Colombie-Britannique	8
2.2.2	Programme de distribution de brise-vent : Prairies	9
2.2.3	Aménagement polyvalent des lisières et haies brise-vent : Québec	9
2.2.4	Introduction de nouvelles technologies : Québec	10
2.2.5	Ouvrages et structures : Québec	10
2.2.6	Pratiques de conservation : Québec	11
2.2.7	Programme d'aide à l'innovation technologique : Québec	11
2.2.8	Zones tampons fauniques : Île-du-Prince-Édouard	12
2.3	Établissement de réserves	13
2.3.1	Partenaires en conservation : Alberta	13
2.3.2	Wildlife Tomorrow : Saskatchewan	13
2.3.3	Fondation Habitat – programme des coopérants : Manitoba	14
2.3.4	Rétablissement des habitats fauniques des milieux humides et des zones parsemées d'étangs : Manitoba	14
2.3.5	Gestion des habitats des milieux humides et des estuaires marins : Terre-Neuve	15
2.4	Zones humides	15
2.4.1	Programme des milieux humides de l'intérieur en Colombie-Britannique	15
2.4.2	Protection de la faune des milieux humides et des milieux secs : de la Colombie-Britannique à l'Ontario	16
2.4.3	Habitats palustres pour les espèces sauvages menacées : Saskatchewan	17
2.4.4	Régie intensive de pacage et gestion intégrée faune-agriculture : Québec	17
2.4.5	Gestion des niveaux de l'eau en plaine agricole inondable : Québec	18

2.4.6	Création d'habitats palustres	18
	<i>2.4.6.1 Aménagement de milieux humides : Ontario</i>	18
	<i>2.4.6.2 Création d'un marais en milieu agricole : Québec</i>	19
	<i>2.4.6.3 Aménagement de milieux humides : Île-du-Prince-Édouard</i>	19
2.5	Zones riveraines	20
2.5.1	Programme de gestion des habitats riverains : Alberta	20
2.5.2	Rétablissement des graminées indigènes dans les zones riveraines : Saskatchewan	21
2.5.3	Élaboration de plans de gestion des habitats riverains : Manitoba	21
2.5.4	Projet de restauration des berges de la rivière Bourbon par des techniques végétales : Québec	22
2.5.5	Régénération des rives : un effort collectif des riverains de la rivière Sainte-Anne : Québec	22
2.5.6	Parcours aménagé de pêche à la truite de la rivière Nicolet dans les Bois-Francs : Québec	23
2.5.7	Aménagement et gestion intégrée faune-agriculture de l'île Ronde, archipel des îles de Bertier-Sorel : Québec	23
2.5.8	Agriculture respectueuse des cours d'eau – rivière Annapolis : Nouvelle-Écosse	24
2.5.9	Qualité de l'eau	24
	<i>2.5.9.1 Projet de recherche sur les effets d'un contrôle de l'accès du bétail aux zones riveraines : Colombie-Britannique</i>	24
	<i>2.5.9.2 Étude de faisabilité portant sur des sources de recharge pour l'eau d'irrigation : Colombie-Britannique</i>	25
	<i>2.5.9.3 Bandes de végétation filtrantes : Ontario</i>	26
	<i>2.5.9.4 Projet de recherche sur les systèmes d'élevage sans clôture : Ontario</i>	26
	<i>2.5.9.5 Programme de dépollution des plages rurales : Ontario</i>	27
	<i>2.5.9.6 Projets de dépollution des plages rurales de l'Office de protection de la nature du cours supérieur de la rivière Thames : Ontario</i>	27
	<i>2.5.9.7 Programme conjoint de protection des terres agricoles et de l'eau : Ontario</i>	28
	<i>2.5.9.8 Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers : Québec</i>	28
	<i>2.5.9.9 Conservation et aménagement des étangs de ferme : Québec</i>	29
	<i>2.5.9.10 Clôtures et installations d'abreuvement du bétail : Île-du-Prince-Édouard</i>	29
2.6	Bassins versants	30
2.6.1	Programme de gestion de l'eau par bassin versant : Québec	30
2.6.2	Programme de gestion des ressources eau-sol par bassin versant : Québec	31
2.6.3	Action concertée en milieu agricole de la rivière Boyer : Québec	31

2.7	Régions boisées	32
2.7.1	Gestion des habitats agroforestiers : Manitoba	32
2.7.2	Amélioration des habitats riverains, des terres agricoles et des boisés : Ontario	33
2.7.3	Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées : Québec	33
2.7.4	Lot modèle : Québec	
3.	Projets s'intéressant aux espèces particulières	35
3.1	Rétablissement de la chouette des terriers en Colombie-Britannique	35
3.2	Projet de gestion de la sauvagine de la vallée de la rivière Comox : Colombie-Britannique	35
3.3	Projet Greenfields : Colombie-Britannique	36
3.4	Chouette des terriers et pie-grièche migratrice en Alberta	36
3.5	Rétablissement du renard véloce dans les Prairies	37
3.6	Structures de nidification pour le canard colvert : Saskatchewan	37
3.7	Amélioration des sites de nidification de la buse rouilleuse : Saskatchewan	38
3.8	Chouette des terriers : Saskatchewan	38
3.9	Programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie (PAAR) : Québec	39
3.10	Plan nord-américain de gestion de la sauvagine/Plan conjoint des habitats de l'Est : Québec	39
3.11	Programme d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques/Fonds de restauration de l'habitat du poisson : Québec	40
3.12	Adaptation des pratiques agricoles de l'Île aux grues aux besoins du râle jaune : Québec	41
3.13	Détermination des caractéristiques des habitats d'insectes pollinisateurs du bleuet : Nouveau-Brunswick	41
4.	Projets de conservation de la diversité génétique	43
4.1	Conservation des espèces végétales indigènes des Prairies : Manitoba	43
4.2	Conservation des plantes alimentaires menacées d'extinction ou patrimoniales	43
4.3	Conservation des races de bétail	44
5.	Outils, information et sensibilisation	45
5.1	Évaluation de la performance environnementale par les plans agricoles	45
5.1.1	Plans agro-environnementaux en Alberta	45
5.1.2	Plans agro-environnementaux en Ontario	45

5.2 Lignes directrices pour des méthodes d'agriculture durable	47
5.2.1 Colombie-Britannique	47
5.2.2 Alberta	47
5.2.3 Manitoba	48
5.2.4 Ouest du Canada	48
5.2.5 Ontario	48
5.3 Initiatives de sensibilisation	49
5.3.1 Semaine québécoise de la conservation des ressources : Québec	49
5.3.2 Programme d'aide à la formation : Québec	49
5.4 Programme Club-conseil : Québec	50
5.5 Programmes d'aide à la promotion : Québec	51
5.6 Club d'encadrement technique : Québec	52
Annexe A : Glossaire	53
Annexe B : Personnes-ressources	55
Annexe C : Bibliographie	65

1 Introduction

Le présent rapport dresse un bilan de la participation des producteurs agricoles aux projets canadiens s'intéressant à la diversité biologique. Le rapport a été établi à la lumière d'un examen de la documentation pertinente et d'entrevues menées auprès des administrateurs des programmes et des personnes chargées de leur exécution. Le rapport trace le profil des activités qui exercent une influence sur la biodiversité des écosystèmes, sur les espèces végétales et animales particulières et sur les ressources génétiques, et propose des lignes directrices pouvant aider les producteurs à adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

L'inventaire ainsi colligé nous permet de constater que les producteurs agricoles canadiens participent activement à la protection et à l'accroissement de la biodiversité. Ils gèrent les prairies de manière à maximiser la qualité des habitats fauniques et de la production fourragère, ils améliorent les habitats riverains et forestiers et luttent activement contre les effets nuisibles de l'agriculture sur les ressources en eau. Les producteurs préparent l'avenir de leurs collectivités en participant à de nombreux projets de recherche et en mettant en oeuvre des plans agro-environnementaux. Les espèces sauvages menacées comme la chouette des terriers et le renard véloce font l'objet de projets de rétablissement sur des terres agricoles privées. La motivation des producteurs varie selon le programme et les convictions de chacun, mais le nombre et la diversité des activités décrites dans le présent rapport traduisent avec éloquence l'intérêt général manifesté pour la protection et la bonne gestion de l'environnement.

Notre inventaire ne se prétend pas exhaustif puisqu'il existe au Canada d'autres projets qui favorisent la biodiversité des terres agricoles. En outre, de nombreux producteurs agricoles s'adonnent à des activités favorables à la biodiversité hors du cadre des projets et des programmes gouvernementaux. Ces efforts individuels, dont ne fait pas état le présent document, ne devraient cependant pas être sous-estimés.

Le présent rapport a été établi en vertu d'un contrat pour le Bureau de l'environnement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en collaboration avec le Comité national de l'environnement en agriculture (CNEA) et la *Canadian Cattlemen's Association* (CCA). Nous tenons à remercier ces organisations pour l'aide précieuse qu'elles nous ont apportée dans sa réalisation.

2 Projets liés à l'écosystème

2.1 Pâturages et prairies de fauche

Beaucoup de producteurs agricoles canadiens gèrent leurs pâturages et leurs prairies de fauche au moyen d'outils et de méthodes qui contribuent à protéger ou à accroître la biodiversité. En retardant la mise au pâturage et la fenaison dans les prairies indigènes ou non indigènes jusqu'à la fin de l'été ou à l'automne, ils procurent à de nombreuses espèces sauvages un abri contre la machinerie et le bétail pendant la période où leurs petits sont très vulnérables. Les prairies indigènes sont en outre protégées au moyen de systèmes de pâturages planifiés comme les pâturages en alternance. Ce type de pâturage permet au producteur de moduler l'utilisation des ressources en faisant varier l'intensité et la fréquence des périodes de pâturage et en entrecoupant ces dernières de temps de repos. Le maintien de la qualité des parcours favorise la biodiversité végétale et peut améliorer la qualité des habitats pour beaucoup d'espèces sauvages. À titre d'exemple, certains producteurs utilisent des méthodes de plantation et de récolte qui permettent d'éviter que les oiseaux aquatiques migrateurs ne soient attirés par les andains, réduisant ainsi les risques de conflits entre l'agriculture et la faune. La culture en sous-semis du trèfle dans les champs de céréales contribue à accroître la quantité d'azote disponible pour les plantes dans le sol en plus de donner un couvert végétal et une source d'aliments propices aux espèces sauvages.

2.1.1 Projets Prairie CARE de l'Alberta

Les propriétaires qui participent aux projets *Prairie CARE* de l'Alberta ont adopté de nouvelles méthodes d'exploitation agricole favorables tant à la faune qu'à la réalisation de leurs objectifs de production : pâturages en alternance, fenaison ou mise au pâturage tardive et systèmes culturaux modifiés. Le programme *Prairie CARE*, qui a démarré en 1991, fait partie des mesures mises de l'avant par la province dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). Il devrait se poursuivre pendant les quinze années de l'entente du PNAGS.

En vertu de ce programme, 1,1 million d'hectares des prairies de la province, de la tremblaie-parc et de la forêt-parc Peace feront l'objet de mesures de protection. Depuis le 31 mars 1994, le programme assure la cogestion des habitats de la faune et de la production agricole sur un peu moins de 100 000 hectares de milieux humides ou secs, avec la participation de plus de 1 000 propriétaires fonciers.

Nous décrivons brièvement ci-après quelques projets entrepris avec la collaboration de propriétaires ou de gestionnaires albertains afin d'améliorer la gestion des pâturages dans le cadre du programme *Prairie CARE* de l'Alberta.

- a) *Réserve pastorale de Minburn : mise au pâturage tardive* - L'équipe de gestion de la réserve pastorale de Minburn a collaboré avec les responsables du programme *Prairie CARE*, du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural et du Service albertain des terres publiques afin d'améliorer la qualité de la zone tant pour le bétail que pour les espèces sauvages. Les hautes terres qui entourent 67 hectares de milieux humides font l'objet d'un système de mise au pâturage tardive. En outre, 680 hectares de milieux humides ont été protégés par l'aménagement d'étangs-réservoirs et la mise en oeuvre d'un système de gestion des pâturages.

- b) **Big Hay - Bittern Lakes : fenaison tardive**- Une soixantaine de propriétaires fonciers de la région de Big Hay - Bittern Lakes, au sud-est d'Edmonton, profitent du programme **Prairie CARE** pour améliorer la qualité des habitats de la faune tout en maximisant leurs objectifs de production agricole. Certains de ces propriétaires ont accepté de retarder la récolte du foin en retour d'une indemnisation financière.
- c) **Nation Siksika : mise au pâturage tardive**- Plus de 4 000 hectares de prairies indigènes font l'objet de mesures d'amélioration de la qualité des pâturages et des habitats de la faune sur les terres de la Première nation Siksika. Cette dernière a, en collaboration avec le programme **Prairie CARE**, mis en oeuvre un projet de mise au pâturage tardive sur une superficie supplémentaire de 930 hectares de hautes terres, ainsi qu'un projet de gestion de 120 hectares de milieux humides.
- d) **Medicine Wheel : mise au pâturage tardive et en alternance**- La zone de Medicine Wheel est une parcelle de 19 000 hectares de prairies indigènes et de ressources hydriques située dans le sud de l'Alberta. La **Lomond Grazing Association**, des titulaires privés de domaines à bail et des membres du personnel du Service albertain des terres publiques et du programme **Prairie CARE** ont mis en place un système de pâturages planifiés visant à améliorer les habitats de la faune et la qualité des pâturages pour le bétail. La mise au pâturage tardive et en alternance sur des terres adjacentes aux milieux humides permet de protéger les aires de nidification. Le reste de la zone fait l'objet d'un programme de pâturages en alternance. On a en outre mis en place d'autres systèmes d'abreuvement afin d'améliorer la santé du bétail et la qualité de l'eau. Toutes ces mesures ont permis d'améliorer la qualité des prairies et des milieux humides pour le bénéfice des espèces sauvages et du bétail.
- e) **Réserve herbagère de Sage Creek : nouveaux systèmes de pâturage** - La réserve herbagère provinciale de Sage Creek, dans le sud-est de l'Alberta, a combiné ses objectifs d'amélioration des habitats de la faune et de production du bétail dans un plan d'aménagement du territoire. Les responsables du programme **Prairie CARE** et le Service albertain des terres publiques ont participé à l'élaboration et à la mise en oeuvre de ce plan. Le système de pâturages planifiés permet d'améliorer la qualité des prairies en milieu sec. On a réparé un barrage servant à l'abreuvement du bétail afin d'améliorer la qualité des milieux humides. On a aussi clôturé une ferme abandonnée comptant un grand nombre d'arbres et d'arbustes pour la protéger du bétail.
- f) **Circle E Grazing Association : système de pâturages en alternance** - La **Circle E Grazing Association** près de Brooks (Alberta), s'occupe de la gestion des prairies pour les besoins de la faune et du bétail. Des travaux sont en cours dans le cadre du programme **Prairie CARE** pour améliorer la qualité de 823 hectares de milieux humides et de presque 20 000 hectares de milieux secs utilisés pour le pâturage en alternance.
- g) **Élaboration de systèmes de gestion des terres axés sur l'agriculture** : Peu désireux d'assécher les 60 hectares de milieux humides de la propriété familiale, un agriculteur de Hythe (Alberta) a mis au point un système de gestion qui profite à la fois à la faune et à la production agricole. En semant une variété tardive d'orge brassicole, cet agriculteur n'a procédé qu'à une seule récolte, éliminant ainsi les andains qui attirent les oiseaux aquatiques migrateurs. Les terres adjacentes aux zones humides ont été louées au projet **Prairie CARE** et ensemencées en graminées afin de constituer un habitat de nidification. En plus de tirer des revenus de la location, l'agriculteur fait paître ses animaux sur une portion des prés humides après la saison de nidification.

- h) **Partage de l'information** : Le Programme **Prairie CARE** organise des journées champêtres et des excursions pour permettre à des agriculteurs, à des éleveurs et à des groupes de producteurs de se renseigner sur les méthodes d'agriculture durable et sur la gestion des habitats de la faune.

Participants

Deux organisations se partagent la responsabilité de l'exécution du programme **Prairie CARE** de l'Alberta : le Ministère de la Protection de l'environnement (Service des pêches et de la faune) et Canards Illimités Canada. Plus de 72 organisations gouvernementales et non gouvernementales participent aux projets **Prairie CARE** en Alberta, dont des groupes environnementaux, des associations d'éleveurs et d'agriculteurs, des universités et des syndicats d'arrosants.

Pour renseignements

Programme Prairie CARE de l'Alberta

Ernie Awaschuk

Centre albertain du PNAGS (403) 422-1040

Les Wetter

Canards Illimités Canada (403) 489-2002

2.1.2 Projets Prairie CARE de la Saskatchewan

Dans le cadre du programme **Prairie CARE** de la Saskatchewan, des producteurs agricoles modifient leurs systèmes de gestion des terres afin d'y intégrer des systèmes de pâturages planifiés, la culture en sous-semis du trèfle, la fenaison tardive, la conversion des surfaces cultivées en surfaces fourragères à récolte tardive et la remise en état des habitats parsemés d'étangs. Les producteurs touchent des indemnités pour les terres qu'ils louent ou vendent en vertu du programme et ceux qui modifient leurs méthodes culturales peuvent aussi obtenir une aide financière et technique.

Des projets **Prairie CARE** ont été mis en oeuvre dans les régions suivantes : Moose Mountain, Pheasant Hills, Quill Lakes/Touchwood/Beaver Hills, Allan/Tiger/Minichinas Hills, Thickwood Hills, Cut Knife et Coteau Missouri.

Au 31 mars 1994, des systèmes de pâturages planifiés étaient déjà implantés sur une superficie de 45 945 hectares, d'un bout à l'autre de la Saskatchewan. Au cours de la période allant entre le 1^{er} janvier 1993 et le 31 mars 1994, 4 315 hectares de terres cultivées ont été convertis en couverts de nidification permanents. D'autres techniques de gestion favorables à l'agriculture durable et aux habitats de la faune ont été utilisées sur une superficie supplémentaire de 1 117 hectares. Les chiffres précités ne concernent que les terres qui font l'objet d'une entente entre les propriétaires et Canards Illimités Canada. Ils n'incluent pas la totalité des terres gérées par les producteurs avec des méthodes écologiquement durables.

Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 1993 au 31 mars 1994, 8 037 hectares de milieux secs ont été réservés à l'usage exclusif de la faune. En outre, une superficie totale de 15 165 hectares de milieux humides a été protégée en Saskatchewan depuis le lancement du programme **Prairie CARE**. Tous ces terrains « protégés » ont été achetés, loués ou ont fait l'objet d'une entente entre les propriétaires et Canards Illimités Canada. On ignore quelles sont les superficies de terres gérées par les producteurs agricoles en vertu d'un bail ou d'un autre type d'entente.

Participants

Canards Illimités Canada, *Saskatchewan Wetland Conservation Corporation*, Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

Pour renseignements**Programme Prairie CARE de la Saskatchewan**

Lee Motes

Canards Illimités Canada (306) 569-0424

2.1.3 Transfert de technologie en matière de phytotechnie herbagère en Saskatchewan

Les éleveurs et les agriculteurs de la Saskatchewan améliorent leurs méthodes de gestion des parcours et des pâturages en participant au Programme de transfert de la phytotechnie herbagère (*Grazing and Pasture Technology Program*) mis sur pied en 1991 par la *Saskatchewan Stock Growers Association*. Dans le cadre de ce programme, les producteurs reçoivent de l'information sur les multiples utilisations des parcours et sur les programmes d'exploitation écologiquement durable et d'établissement d'un couvert végétal permanent par le truchement de services d'aide technique en direct, de démonstrations à la ferme et de programmes de formation et de recherche. La mise en oeuvre de telles pratiques procure des avantages tels qu'une augmentation de la production fourragère et l'amélioration des habitats de la faune. Le programme fait en outre la promotion des méthodes de gestion des parcours par le truchement de son bulletin intitulé « *The Grazing Gazette* ».

Participants

Saskatchewan Stock Growers Association, Service de vulgarisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, *Saskatchewan Wetland Conservation Corporation*, Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), *Saskatchewan Forage Council*, Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Entente Canada - Saskatchewan sur le Plan vert en agriculture.

Pour renseignements**Grazing and Pasture Technology Program**

Tom Dill

Saskatchewan Stock Growers Association (306) 757-9499

2.1.4 Programme de protection de la prairie indigène : Saskatchewan

La prairie indigène est un riche réservoir de ressources génétiques végétales et d'habitats pour la microflore, la flore et la faune. Le programme de protection de la prairie indigène de la Société pour la conservation des milieux humides de la Saskatchewan (*Saskatchewan Wetland Conservation Corporation*) permet de protéger les échantillons représentatifs de la prairie indigène dans les régions de la prairie mixte humide et de la tremblaie-parc de la province. Les producteurs agricoles participent à ce programme en vendant ou en louant les portions de prairie indigène qu'ils possèdent ou en prenant volontairement des mesures pour en assurer la protection.

Ce programme a démarré en 1995. Au cours des trois premières années du programme, les producteurs agricoles possédant des terres admissibles dans les 144 municipalités rurales du centre-sud de la Saskatchewan seront invités à participer au programme.

Participants

Saskatchewan Wetland Conservation Corporation , ARAP, ***National Fish and Wildlife Foundation*** .

Pour renseignements

Saskatchewan Wetland Conservation Corporation

Stephen Davis (306) 787-0711

2.1.5 Projets Prairie CARE du Manitoba

En vertu du programme ***Prairie CARE*** du Manitoba, les producteurs ont accès à diverses options de gestion pour améliorer les habitats des hautes-terres et pratiquer une agriculture durable : systèmes de pâturages planifiés, aménagement de prairies et de pâturages pour les chevaux, production fourragère à récolte tardive, pâturages en alternance avec récolte tardive. Comme dans le cas des autres programmes ***Prairie CARE***, les propriétaires participants reçoivent une aide financière ou technique.

En février 1995, ***Prairie CARE*** avait déjà mis en oeuvre des systèmes de gestion des pâturages sur 8 620 hectares de terres : 1 902 hectares bénéficiaient d'un couvert végétal permanent, 1 093 hectares faisaient l'objet d'une fenaison tardive, la rotation des pâturages était pratiquée sur 324 hectares et des fourrages pour chevaux étaient produits sur 364 autres hectares. En outre, une superficie totale de 6 597 hectares de milieux humides était protégée grâce à la location, à la vente ou à d'autres ententes intervenues entre les propriétaires et Canards Illimités Canada.

Participants

Canards Illimités Canada assure la gestion des projets ***Prairie CARE*** du Manitoba. De plus, environ 30 zones de conservation, sociétés agricoles, associations de protection des sols et de l'eau ou autres groupes participent à l'exécution de ces projets dans la province.

Pour renseignements

Programme Prairie CARE du Manitoba

Bill Poole

Canards Illimités Canada (204) 467-3000

2.1.6 Projets Land CARE de l'Ontario

Les projets ***Land CARE*** de l'Ontario, lancés en 1993, sont similaires aux projets ***Prairie CARE*** en ce sens qu'ils offrent aux producteurs agricoles divers moyens d'améliorer la biodiversité. Au nombre des moyens préconisés, citons les stratégies de gestion des pâturages, l'établissement de zones à couvert végétal permanent et de zones tampons, la gestion des cultures fourragères axée sur l'ensemencement et la fenaison tardive, l'installation de barres de levée sur les appareils agricoles et diverses mesures de gestion de l'eau.

Environ 80 producteurs agricoles profitent des projets ***Land CARE*** pour la mise en oeuvre de l'une ou l'autre ou de plusieurs des méthodes de gestion des terres précitées afin d'améliorer les habitats de la faune et la productivité agricole. Plus de 1 200 hectares de terres ont étéensemencés d'un couvert végétal permanent ou font l'objet d'un système de fenaison tardive ou de gestion des pâturages. Les producteurs participants obtiennent une

aide financière et technique variant selon l'option. Ils ont notamment bénéficié d'une augmentation de la productivité des pâturages qui leur a permis d'accroître la taille de leurs troupeaux, obtenu un accès à du matériel aratoire coûteux, réduit leurs coûts de production et amélioré la qualité des habitats de la faune.

Par le biais du programme **Land CARE**, Canards Illimités Canada a également aidé les agriculteurs ontariens à former des associations faisant la promotion des pratiques aratoires antiérosives. Ces associations regroupent cinq producteurs agricoles ou plus qui partagent du matériel aratoire antiérosif permettant d'améliorer la gestion qu'ils font des sols. Une cinquantaine de producteurs se sont joints à de telles associations et 5 000 hectares font ainsi l'objet de pratiques antiérosives.

Participants

Canards Illimités Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, Association pour l'amélioration des sols et des cultures de l'Ontario, **Ontario Cattlemen's Association**, Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

Pour renseignements

Programme Land CARE de l'Ontario, Canards Illimités Canada

Nick Kinkel (705) 721-4444

Gary Dupuis (613) 389-0418

Doug Brook (705) 264-4218

2.2 Terres cultivées

2.2.1 Couvert végétal permanent : Prairies et Colombie-Britannique

Depuis 1998, les producteurs agricoles des Prairies et de la Colombie-Britannique abandonnent graduellement la culture des terres fragiles pour y établir un couvert végétal permanent, par le biais des volets I et II du Programme d'établissement d'une couverture végétale permanente de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP). Ce programme vise à réduire l'érosion du sol et à améliorer les habitats de la faune. L'ensemencement de graminées et d'autres plantes fourragères procure un abri et un habitat aux oiseaux migrateurs, aux oiseaux chanteurs, aux oiseaux aquatiques et au gibier à plumes sédentaire. Les plantes fourragères vivaces améliorent aussi les teneurs en matière organique et la structure des sols.

Jusqu'à maintenant, 522 005 hectares ont ainsi été retirés de la production agricole. Les producteurs participants sont indemnisés par le versement d'un loyer, et ils reçoivent une aide financière partielle pour le premier ensemencement. L'entente de location prévoit le maintien des terres visées sous un couvert végétal permanent pour des périodes variant de 10 à 21 ans.

Participants

Producteurs de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de la Colombie-Britannique (région de la Peace River) et ARAP. Participent également à l'administration des volets I et II du Programme d'établissement d'une couverture végétale permanente les sociétés d'assurance-récolte et d'assurance contre la grêle, des agences d'évaluation foncière et des organismes de protection de l'environnement.

Pour renseignements**Couverture végétale permanente I et II**

Gloria Wrubleski, ARAP (306) 780-7260

Don Sweet, ARAP (306) 780-5171

2.2.2 Programme de distribution de brise-vent : Prairies

Dans les Prairies canadiennes, les brise-vent contribuent à assurer la protection des sols, des récoltes et des bâtiments, et à améliorer les habitats de la faune. Depuis sa fondation en 1901, le Centre d'Indian Head, en Saskatchewan, aide les producteurs agricoles à établir et à entretenir leurs champs, leurs fermes et leurs brise-vent. Environ 500 millions d'arbres de semis ont été distribués aux propriétaires et à d'autres groupes intéressés de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de la région de Peace River, en Colombie-Britannique.

L'intérêt manifesté par les producteurs agricoles pour la plantation d'arbres et d'arbustes propices aux animaux sauvages autour de leurs bâtiments et sur leurs terres n'a cessé d'augmenter. Cet intérêt est attribuable à la sensibilisation des propriétaires à l'importance d'une meilleure gestion de l'environnement. Les producteurs ont également tendance à diversifier leur utilisation des brise-vent et des plantations à la ferme pour mettre en oeuvre des solutions nouvelles de développement rural. Ils s'intéressent par exemple à la culture de petits fruits, à la production du sirop d'érable et à la production du bois pour l'ébénisterie et le tournage.

Participants

L'ARAP est devenue responsable du Centre de distribution de brise-vent en 1963, mais les organismes des gouvernements fédéral et provinciaux, les organisations non gouvernementales locales et d'autres organisations participent à la distribution des semis. Les producteurs agricoles constituent leurs principaux clients puisqu'ils reçoivent la presque totalité des semis produits.

Pour renseignements**Programme de distribution de brise-vent**

John Sharpe

Centre des brise-vent de l'ARAP (306) 695-2284

2.2.3 Aménagement polyvalent des lisières et haies brise-vent : Québec

Une soixantaine d'agriculteurs de la région de St-Hyacinthe collaborent à une recherche visant à évaluer l'importance des lisières et des haies brise-vent dans le contrôle de l'érosion éolienne. Les lisières brise-vent jouent un rôle important pour plusieurs espèces animales ou végétales indigènes et assurent le maintien de la biodiversité en milieu agricole. Les lisières brise-vent pourraient aussi jouer un rôle dans la lutte biologique contre les insectes ravageurs et constituer un outil d'une stratégie de gestion visant à réduire l'usage des pesticides dans certaines cultures.

Les résultats de cette recherche permettront d'orienter les agriculteurs dans la conservation du sol, la protection des cultures et l'amélioration des habitats fauniques par l'aménagement et l'entretien des lisières en milieu agricole.

Partenaires

Service canadien de la faune, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Service de phytotechnie, Centre national de recherche faunique d'Environnement Canada.

Pour renseignements**Service canadien de la faune**

Luc Bélanger (418) 649-6130

2.2.4 Introduction de nouvelles technologies : Québec

Dans le cadre du Programme d'aide à l'introduction de nouvelles technologies, des agriculteurs participent à des projets de démonstration de différentes techniques reconnues d'un point de vue scientifique et présentant un intérêt pour la mise en valeur des ressources biologiques et leur conservation dans le contexte de l'agriculture durable.

L'essai de plantes fourragères résistantes à l'érosion et au piétinement, l'adaptation du semis direct, la démonstration de systèmes de compostage à la ferme, la sélection de cultures de protection et l'adaptation de sarcler pour l'épandage du fumier solide en postlevée ne sont que quelques exemples de projets pour lesquels les agriculteurs peuvent obtenir une aide financière. L'adoption de nouvelles technologies doit faire partie d'un plan de gestion intégrée qui respecte l'environnement.

Les nouvelles technologies doivent souscrire aux engagements pris par le Gouvernement du Québec dans sa Stratégie phytosanitaire, qui vise la réduction d'ici l'an 2000 de la moitié du volume de pesticides utilisés. Le Programme d'introduction de nouvelles technologies fait partie intégrante du Programme-cadre du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Participants

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour renseignements

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, directeurs adjoints des bureaux régionaux.

2.2.5 Ouvrages et structures : Québec

Les agriculteurs des onze régions agricoles du Québec introduisent sur leur ferme des ouvrages et des structures qui permettent l'amélioration de la qualité de l'eau et du sol. Ces ouvrages et structures favorisent la conservation des habitats fauniques et la biodiversité. L'aménagement de fossés, l'ensemencement de talus, l'établissement d'aires d'abreuvement, l'aménagement de brise-vent, le reboisement de sites érodés et l'installation de bassins de captage des eaux de ruissellement ne sont que quelques exemples de pratiques plus respectueuses de l'environnement adoptées par les agriculteurs.

Les producteurs agricoles reçoivent une aide financière couvrant une partie des frais liés aux travaux de conservation et de gestion du sol et de l'eau. L'adoption de nouvelles pratiques doit faire partie d'un plan de gestion intégrée des terres agricoles qui respecte le concept d'agriculture durable. Le Programme d'ouvrages et structures fait partie du Programme-cadre du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Partenaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour renseignements

Directeurs adjoints des bureaux régionaux du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

2.2.6 Pratiques de conservation : Québec

Les producteurs agricoles du Québec adoptent des pratiques de conservation qui permettent d'améliorer la qualité de l'eau et du sol. Ces pratiques favorisent la restauration et la conservation des habitats fauniques et l'amélioration de la biodiversité.

Une aide financière et technique est offerte pour l'introduction des pratiques de conservation suivantes : gestion des résidus de culture, amélioration des bourrelets, introduction d'engrais verts, introduction de cultures de remplacement et réduction de l'utilisation des pesticides. Le programme d'adoption de pratiques de conservation fait partie du Programme-cadre du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Partenaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour renseignements

Directeurs adjoints des bureaux régionaux du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

2.2.7 Programme d'aide à l'innovation technologique : Québec

Dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture, environ 150 agriculteurs collaborent à la réalisation de projets d'introduction ou de mise au point de nouvelles technologies ou pratiques favorisant l'agriculture durable. Les secteurs d'intervention de ce programme sont la qualité de l'eau et la pollution diffuse, la conservation des ressources et la fertilisation intégrée, la phytoprotection ainsi que l'intégration faune-agriculture.

Les agriculteurs participent à divers projets expérimentaux (comme, par exemple, la réduction de la pollution agricole par le traitement des eaux de ruissellement provenant d'une cour d'exercice, la mise à l'essai de plantes fourragères résistantes à l'érosion, l'essai et l'adaptation de sarclours et d'épandeurs, la lutte biologique contre les insectes nuisibles et l'utilisation de pratiques culturales favorisant l'alimentation et la nidification printanière de la sauvagine) permettant de poser un diagnostic concernant l'efficacité et la durabilité

des différentes techniques et pratiques à l'essai. Les connaissances acquises par la suite pourront être utilisées par d'autres producteurs agricoles. Les projets financés doivent souscrire à la Stratégie phytosanitaire du Québec visant à réduire de 50 p. 100 l'utilisation des pesticides d'ici l'an 2000.

Partenaires

Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et différentes organisations gouvernementales et non gouvernementales, associations ainsi que des experts-conseils spécialisés en environnement.

Pour renseignements

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Bruno Gosselin (418) 644-6503

Mireille Therrien (418) 644-6177

2.2.8 Zones tampons fauniques : Île-du-Prince-Édouard

Les zones tampons fauniques comme les ceintures de verdure constituent des habitats importants pour la faune et contribuent à réduire l'érosion des sols dans les champs adjacents. À l'Île-du-Prince-Édouard, les producteurs agricoles collaborent avec le Ministère des Ressources environnementales à l'implantation de jeunes arbres à feuilles caduques le long des habitats riverains. Ce projet est mis en oeuvre sous les auspices du Programme d'aménagement de ceintures de verdure (*Greenbelt Program*). Depuis le début de ce programme, en 1991, plus de 120 propriétaires des régions de la rivière Hillsborough, de la rivière Trigon, de la rivière Wilmot, de la baie Orwell et de la baie Malpèque ont participé à l'aménagement d'une cinquantaine de kilomètres de zones tampons fauniques. Les arbres et la main-d'oeuvre nécessaires à la plantation sont fournis gratuitement aux propriétaires participants. En retour, ces derniers s'engagent par écrit à protéger les ceintures de verdure pendant au moins quinze ans.

Participants

Ministère des Ressources environnementales de l'Île-du-Prince-Édouard, diverses fondations de promotion de l'emploi, Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS).

Pour renseignements

Greenbelt Program

Tom Duffy

Ministère des Ressources environnementales de l'Île-du-Prince-Édouard (902) 368-4667

2.3 Établissement de réserves

2.3.1 Partenaires en conservation : Alberta

Les agriculteurs du comté de Barrhead, en Alberta, protègent les aires de nidification des hautes-terres et des boisés naturels afin d'assurer la conservation des habitats de la faune. En reconnaissance de leur participation, le comté de Barrhead leur consent des réductions de taxes sur les terres visées et le Service des pêches et de la faune de la province installe des barrières et des écriteaux. D'autres projets tels que l'installation de clôtures autour des zones sensibles sont réalisés lorsque nécessaire, la main-d'oeuvre et le matériel étant alors payés par le Service des pêches et de la faune. Les propriétaires tirent de leur participation un certain nombre d'avantages supplémentaires, dont le maintien des habitats de la faune, la protection de la qualité du sol et l'amélioration ou le maintien de la qualité de l'eau. Depuis son lancement, en 1989, ce programme a permis de protéger environ 1 983 hectares d'habitats pour la faune.

Participants

Comté de Barrhead, *Agricultural Service Board*, Ministère de la Protection de l'environnement, Service des pêches et de la faune, *The Soil Conservation Association of Neerlandia*, Canards Illimités Canada, *The Northwest Peat Soils Association*, *The Barrhead Agricultural Society*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta.

Pour renseignements

Partners in Conservation

Marilyn Flock

Comté de Barrhead

(403) 674-3331

Janice Young

Ministère de la Protection de l'environnement de l'Alberta

(403) 427-3574

2.3.2 Wildlife Tomorrow : Saskatchewan

Les propriétaires fonciers de la Saskatchewan ont accepté de réserver près de 161 880 hectares de leurs terres à l'habitat de la faune. En vertu du programme *Wildlife Tomorrow* de la Fédération de la faune de la Saskatchewan, les propriétaires signent des ententes aux termes desquelles ils s'engagent à préserver les habitats de la faune existants. Les producteurs conservent la propriété des terres ainsi réservées et leur participation au programme est reconnue par l'installation de barrières ou d'écriteaux. Depuis la mise en oeuvre du programme, en 1974, environ 1 400 propriétaires ont participé à de telles ententes.

Participants

Ministère de l'Environnement et de la Gestion des ressources de la Saskatchewan, Fédération de la faune de la Saskatchewan.

Pour renseignements

Wildlife Tomorrow

Clint Sanborn

Saskatchewan Wildlife Federation (306) 692-8812

2.3.3 Fondation Habitat - programme des coopérants : Manitoba

Les producteurs agricoles et les autres propriétaires fonciers du centre-sud du Manitoba se sont engagés à réserver 8 094 hectares de terre pour les habitats de la faune dans le cadre du Programme des coopérants de la Fondation Habitat (Fédération de la faune du Manitoba). Les efforts consacrés par les agriculteurs participant à la protection des habitats de la faune sont reconnus par l'installation d'écriteaux autour de leur propriété ainsi qu'à leur résidence. Ils reçoivent également tous les deux mois un bulletin dans lequel on leur explique comment améliorer les habitats fauniques. Ce programme existe depuis 1982.

Participants

Fondation Habitat de la Fédération de la faune du Manitoba, Fédération de la faune du Manitoba, Ministère des Ressources naturelles du Manitoba, Direction de la foresterie : *Programme sur l'agroforestière* , contributions privées.

Pour renseignements

Fondation Habitat - programme des coopérants

Jeff Stepaniuk

Fondation Habitat, Fédération de la faune du Manitoba (204) 633-5967

2.3.4 Rétablissement des habitats fauniques des milieux humides et des zones parsemées d'étangs : Manitoba

Les producteurs agricoles de la région de Minnedosa (Manitoba) louent de petites parcelles de milieux humides ou de milieux secs avoisinants à la *Delta Waterfowl Foundation* afin de faciliter le rétablissement et la protection des terres pour le bénéfice de la faune. Lorsque nécessaire, la Fondation augmente les possibilités de production naturelle de ces terres en installant des structures de nidification ou en collaborant avec les agriculteurs à l'ensemencement d'un couvert végétal propice à la nidification dans les hautes-terres. En outre, en plus de profiter des revenus de la location, les producteurs peuvent signer des ententes qui leur donnent droit à la récolte initiale du couvert végétal des terres ainsiensemencées et qui leur permettent de bénéficier du produit d'une fenaison après une période d'établissement de trois ans.

Jusqu'à maintenant, plus de 324 hectares de milieux humides et 1 214 hectares de milieux secs ont ainsi été protégés et remis en état par environ 70 agriculteurs de la région. Ce programme a démarré en 1991 et se poursuit toujours.

Participants

Delta Waterfowl Foundation , Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), producteurs agricoles.

Pour renseignements

Adopt-A-Pothole

Jim Fisher

Delta Waterfowl Foundation (204) 239-1900

2.3.5 Cogestion des habitats des milieux humides et des estuaires marins : Terre-Neuve

Les milieux humides et les estuaires marins de la région de Grand Codroy, à Terre-Neuve, constituent un habitat d'importance internationale pour la sauvagine et les autres oiseaux migrateurs. La plupart des terres de cette région appartiennent à des producteurs agricoles. L'intérêt de ces derniers pour la gestion et la protection des ressources est illustré par leur participation volontaire à des « accords de bonne gestion ». En vertu de ces accords, les producteurs s'engagent à gérer leurs exploitations de manière à maintenir ou à améliorer l'intégrité écologique de la région. Par exemple, ils s'abstiennent de brûler les chaumes dans les habitats de nidification de la sauvagine.

Participants

Ministère des Richesses naturelles de Terre-Neuve et du Labrador, Service canadien de la faune, Ministère des Pêches et des Océans, Canards Illimités Canada, Habitat faunique Canada, Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

Pour renseignements

Wetlands Habitat Conservation Project

Mike Cahill

Ministère des Richesses naturelles de Terre-Neuve et du Labrador (709) 729-2548

2.4 Zones humides

2.4.1 Programme des milieux humides de l'intérieur en Colombie-Britannique

Dans le cadre du programme des milieux humides de l'intérieur (*Interior Wetlands Program*), les producteurs mettent en place des systèmes de pâturages planifiés, installent de nouveaux systèmes d'abreuvement du bétail, clôturent les zones riveraines pour les protéger du bétail, et abandonnent ou relocalisent les prairies de fauche dans les régions de l'intérieur de la Colombie-Britannique. Ce programme, lancé en 1992, existe toujours.

Actuellement, 11 projets de démonstration sont en cours dans le cadre de ce programme. Chaque projet comporte un volet de recherche et de contrôle des sites visant à faciliter l'évaluation des méthodes de gestion agricole durable. Les avantages procurés par ces mesures et par d'autres comprennent une augmentation de l'utilisation et de la productivité de la faune, une production de fourrage de meilleure qualité et une augmentation des possibilités d'activités récréatives et d'observation de la faune.

Participants

Canards Illimités Canada, Environnement Canada - Plan d'action pour le fleuve Fraser, province de la Colombie-Britannique.

Pour renseignements

Interior Wetlands Program

Bruno Delesalle

Canards Illimités Canada (250) 374-8307

2.4.2 Protection de la faune des milieux humides et des milieux secs : de la Colombie-Britannique à l'Ontario

Les programmes *Prairie CARE* et *Land CARE* offrent aux producteurs agricoles de zones cibles de la Colombie-Britannique (région de Peace River), de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario la possibilité de protéger les habitats fauniques situés sur le territoire agricole par le biais d'accords de location ou de vente, ou autres types d'accords. Les zones admissibles sont celles qui procurent ou qui pourraient procurer à la faune des habitats importants en milieu humide ou sec. Parmi les exemples d'améliorations possibles, citons la conversion des terres cultivées en pâturages. Les pâturages procurent aux producteurs des récoltes tardives ou occasionnelles de fourrage et offrent des habitats de nidification plus propices à la sauvagine et aux autres espèces sauvages des milieux secs.

Participants

De nombreux organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, groupes de producteurs et groupes voués à la protection de la nature contribuent à la réalisation des projets *Prairie CARE* et *Land CARE*. Pour de plus amples détails concernant les participants, consulter les sections 2.1.1 à 2.1.4.

Pour renseignements

Programme Prairie CARE de l'Alberta

Ernie Awaschuk

Centre du PNAGS de l'Alberta (403) 422-1040

Les Wetter

Canards Illimités Canada (403) 489-2002

Programme Prairie CARE de la Saskatchewan

Lee Motes

Canards Illimités Canada (306) 569-0424

Programme Prairie CARE du Manitoba

Bill Poole

Canards Illimités Canada (204) 467-3000

Programme Land CARE de l'Ontario

Nick Kinkel

Canards Illimités Canada (705) 721-4444

Doug Brook

Canards Illimités Canada (705) 264-4218

Gary Dupuis

Canards Illimités Canada (613) 389-0418

2.4.3 Habitats palustres pour les espèces sauvages menacées : Saskatchewan

La région des lacs Quill, en Saskatchewan, est réputée mondialement pour sa biodiversité. Désignée en 1994 site du Réseau d'oiseaux de rivage de l'hémisphère occidental, cet ensemble de lacs d'eau douce ou salée, de marécages, d'étangs et de prairies indigènes constitue un habitat exceptionnel pour la faune. Près d'un million d'oiseaux migrateurs utilisent cette région, y compris plusieurs espèces menacées d'extinction comme la grue blanche d'Amérique, la chouette des terriers, le bruant de Baird et le pluvier siffleur.

Quatre coopératives d'exploitation de pâturages participent à un projet de conservation et d'amélioration des habitats de la faune pour les espèces qui dépendent des milieux humides autour du lac Big Quill. Les rivages ont été clôturés et des systèmes d'abreuvement ont été installés afin de limiter l'accès du bétail à des zones riveraines fragiles. Ces activités bénéficient d'une aide du *Prairie Shores Program*. Ce programme, mis en place par la *Saskatchewan Wetland Conservation Corporation*, a démarré en 1991.

Participants

Saskatchewan Wetland Conservation Corporation, *SaskPower*, Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

Pour renseignements

Prairie Shores Program

Stephen Davis

Saskatchewan Wetland Conservation Corporation (306) 787-0711

2.4.4 Régie intensive de pacage et gestion intégrée faune-agriculture : Québec

Le développement intensif du territoire le long des rives du Saint-Laurent a entraîné une réduction importante de la superficie des milieux humides, des plaines d'inondation et d'autres terres hautes disponibles pour la faune. Plus de 200 îles totalisent 5 000 hectares d'habitat faunique. Toutefois, le potentiel du couvert végétal de plusieurs de ces îles se trouve limité par certaines pratiques agricoles dont le pâturage communautaire.

Une dizaine d'agriculteurs participent à des travaux de recherche sur différentes techniques de manipulation du couvert végétal (régie intensive de pacage ou aménagement de couvert dense) visant à favoriser la nidification de la sauvagine. Les travaux financés par Canards Illimités Canada ont été effectués sur différentes îles du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Trois-Rivières.

Ces travaux permettront d'accroître la connaissance des techniques de manipulation du couvert végétal en milieu agricole et de démontrer aux agriculteurs leur valeur écologique et économique. L'archipel de Varennes sert d'aire de démonstration pour les producteurs agricoles locaux.

Partenaires

Service canadien de la faune, Canards Illimités Canada et Université du Québec à Montréal.

Pour renseignements

Service canadien de la faune

Luc Bélanger (418) 649-6130

Canards Illimités Canada

Bernard Filion ou Jean-Pierre Laniel (418) 623-1650

2.4.5 Gestion des niveaux de l'eau en plaine agricole inondable : Québec

Ce projet vise à comparer l'utilisation que font au printemps les canards en migration des habitats en plaine agricole inondable soumis à différents régimes de gestion (marais endigué à eau permanente, halte migratoire à niveau d'eau contrôlé et habitat du poisson à fluctuations naturelles des eaux). Des agriculteurs de la région de Trois-Rivières collaborent à cette étude qui permettra d'identifier diverses avenues de conservation et d'aménagement en milieu agricole et d'évaluer la valeur faunique de tels aménagements.

Près de 4 000 hectares de plaines agricoles inondables ont été aménagés et/ou font l'objet d'un suivi dans le cadre de ce projet.

Partenaires

Service canadien de la faune et Université du Québec à Trois-Rivières.

Pour renseignements

Service canadien de la faune

Luc Bélanger (418) 649-6130

2.4.6 Création d'habitats palustres

Les producteurs agricoles utilisent des milieux humides artificiels pour traiter les eaux de ruissellement agricoles et les eaux de laiterie usées. Ces milieux présentent aussi l'avantage de créer des habitats pour la faune ou d'améliorer les habitats existants. Nous présentons ci-après deux exemples de projets qui intègrent la création de milieux humides dans la gestion des sous-produits de l'agriculture.

2.4.6.1 Aménagement de milieux humides: Ontario

Une exploitation laitière du comté de Fullarton, en Ontario, utilise un marais artificiel pour le traitement des eaux de ruissellement agricoles. Ce projet, mis en oeuvre en 1992, a été le premier projet spécialement conçu en Ontario pour la gestion des eaux usées agricoles. Les résultats ont été éloquentes. Par exemple, les numérations de bactéries fécales ont été réduites de plus de 99 %. L'utilisation du marais à cette fin est rentable pour le producteur et procure un habitat de meilleure qualité pour la reproduction des animaux sauvages. En outre, ce marais sert de site de démonstration et reçoit à ce titre des visiteurs de la région, du reste du pays et même de l'étranger.

Ce marais artificiel a débouché sur la réalisation d'une étude provinciale visant à déterminer l'utilité et l'efficacité de ces milieux dans d'autres régions de l'Ontario. On compte installer et surveiller le fonctionnement de douze autres projets du genre, avec la participation de dix offices de protection de la nature et des agriculteurs intéressés.

Participants

Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Canada Trust, *Centralia College* .

Pour renseignements**Marais artificiels**

Craig Merkley

Office de protection de la nature du cours supérieur de la rivière Thames (519) 451-2800

2.4.6.2 Création d'un marais en milieu agricole : Québec

Dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 (volet restauration du milieu), un fermier de la région de Sainte-Marie-de-Beauce participe à un projet pilote sur l'utilisation d'un marais artificiel pour assainir les eaux de laiterie et le fumier liquide. Outre l'épuration de l'eau, le marais artificiel permet la création et/ou l'amélioration d'habitats fauniques, principalement pour la sauvagine.

Les travaux d'aménagement, financés par le Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, ont débuté en novembre 1995. La création de ce marais a permis de mettre au point de nouvelles technologies de conservation et a offert un habitat favorable à la reproduction des canards.

Bien que cette technologie de marais épurateur existe déjà depuis quelques années dans d'autres régions du pays, principalement en Ontario, la création d'un marais en milieu agricole à des fins combinées de traitement du purin et/ou des eaux de laiterie et d'établissement de la faune, constitue une première au Québec. Le projet sera évalué sur une période de trois ans. Si les résultats sont satisfaisants, des marais artificiels pourront alors être aménagés dans d'autres milieux agricoles.

Participants

Fermes Turmel inc., Service canadien de la faune, Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, Canards Illimités Canada, Ministère des transports du Québec et Groupe Argus inc.

Pour renseignements**Service canadien de la faune**

Denis Lehoux (418) 648-2544

Groupe Argus inc.

Mylène D'Aoust (418) 654-9638

2.4.6.3 Aménagement de milieux humides : Île-du-Prince-Édouard

Deux producteurs laitiers de l'Île-du-Prince-Édouard participent à un projet pilote sur l'utilisation de marais artificiels pour le traitement du fumier et des eaux usées de laiterie. On veut ainsi démontrer que des marais artificiels peuvent servir à éliminer d'une façon efficace les matières solides, les substances nutritives, les détergents et les bactéries contenus dans les sous-produits agricoles. Le rejet d'une eau plus propre dans les cours d'eau permettra d'améliorer les habitats de la faune le long de la rivière Hillsborough et pourrait même influencer directement sur les numérations de coliformes fécaux qui déterminent la comestibilité des mollusques. Les résultats seront évalués dans le cadre d'un projet de surveillance continue après l'aménagement des marais en 1995. L'aménagement des marais dans les deux exploitations laitières sera financé par les organismes participants. Pour leur part, les agriculteurs devront construire des réservoirs de stockage du fumier solide.

Participants

Ministère de l'Agriculture, des Pêches et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard, Ministère des Ressources environnementales de l'Île-du-Prince-Édouard, *Atlantic Canada Landscape Improvement Contractors Association*, Canards Illimités Canada.

Pour renseignements**Marais artificiels**

Ron DeHaan

Ministère de l'Agriculture, des Pêches et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard (902) 368-5661

2.5 Zones riveraines

2.5.1 Programme de gestion des habitats riverains : Alberta

Cinq producteurs agricoles du sud-ouest de l'Alberta adaptent leurs systèmes de pâturage afin d'accroître la production des cultures fourragères et d'améliorer les habitats riverains de la faune. Les plans révisés de gestion des pâturages sont conçus en fonction des particularités de chaque site, de manière à mieux tenir compte des facteurs écologiques variables tels que les conditions du sol, le type de végétation, les habitats des poissons et l'utilisation des habitats de la faune. En faisant varier la durée, l'intensité et la saison d'utilisation des zones riveraines par le bétail, les participants souhaitent illustrer des options pratiques de gestion pouvant avoir une influence positive sur les écosystèmes riverains et sur la valeur des fourrages pour le bétail.

Ce projet a démarré en 1993 et la surveillance des sites doit se poursuivre. Les résultats préliminaires nous permettent de croire que les systèmes de gestion des pâturages mis en oeuvre dans le cadre du projet ont eu des effets positifs sur la qualité de l'eau, la production fourragère, la pêche sportive et les possibilités récréatives.

Participants

Commission de l'élevage bovin de l'Alberta, *Trout Unlimited of Canada*, *Canadian Cattlemen's Association*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta, Ministère de la Protection de l'environnement, Service de la faune aquatique et terrestre.

Pour renseignements**Riparian Habitat Management Program**

Peggy Strankman

Canadian Cattlemen's Association (403) 275-8558

Barry Adams

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta (403) 381-5486

2.5.2 Rétablissement des graminées indigènes dans les zones riveraines : Saskatchewan

Les agriculteurs des zones rurales de la Saskatchewan travaillent activement au rétablissement des habitats palustres en ensemençant des graminées indigènes dans ces zones. La Société pour la préservation des milieux palustres de la Saskatchewan (*Saskatchewan Wetland Conservation Corporation*) compte leur venir en aide en fournissant aux propriétaires intéressés des sacs de cinq livres de semences de graminées indigènes. En 1995, on a distribué 1 700 sacs de ces semences aux agriculteurs participants. Ce projet fait suite à un projet pilote dans le cadre duquel la Société avait fourni aux producteurs plus de 6 000 sacs d'une livre de semences afin d'améliorer les milieux humides et les milieux secs. L'ensemencement des zones riveraines favorise le rétablissement de marais asséchés, l'amélioration de la productivité des zones saumâtres et l'amélioration des marécages existants. Ces mesures permettent aussi d'améliorer la quantité et la qualité de l'eau utilisée à des fins agricoles et domestiques, d'accroître la production herbagère, de lutter contre l'érosion et d'améliorer les habitats de la faune. La durée prévue du programme de rétablissement des milieux humides est d'un an.

Participants

Saskatchewan Wetland Conservation Corporation, Entente Canada-Saskatchewan sur le plan vert en agriculture, *TransCanada Pipelines*, *NewField Seeds Company Ltd.*

Pour renseignements

Wetland Restoration Seed Program

Sharon Rodenbush

Saskatchewan Wetland Conservation Corporation (306) 787-0726

2.5.3 Élaboration de plans de gestion des habitats riverains : Manitoba

Les producteurs agricoles du Manitoba mettent au point des plans de gestion et de rétablissement des habitats riverains situés sur leurs terres, avec l'aide du programme Greenbanks de la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba (*Manitoba Habitat Heritage Corporation*). Au nombre des travaux réalisés pour améliorer les habitats de la faune et la productivité des pâturages, citons la protection des berges par des clôtures et l'utilisation d'autres sources d'abreuvement du bétail, le recours à des systèmes de pâturages planifiés et l'aménagement et la restauration des boisés riverains. Les producteurs participants bénéficient d'une aide technique et d'une aide financière pour la réalisation de ces projets. Ce programme devrait contribuer à améliorer les habitats de la faune, la qualité de l'eau et la santé des troupeaux tout en fournissant l'occasion d'intégrer l'exploitation durable des pâturages et la gestion des boisés dans les plans d'exploitation agricole. Ce programme existe depuis 1995.

Participants

Manitoba Habitat Heritage Corporation, Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

Pour renseignements

Greenbanks Program

Herb Goulden

Bureau du PNAGS de Brandon (204) 729-3501

2.5.4 Projet de restauration des berges de la rivière Bourbon par des techniques végétales : Québec

Ce projet consiste à réduire le transport de matières fines dans les cours d'eau pour ainsi prévenir la dégradation des frayères à truites par la colmatation du gravier. Une quinzaine d'agriculteurs de la région des Bois-Francs dont les terres sont adjacentes à la Rivière Bourbon participent à la mise au point de techniques de protection des berges qui protègent l'intégrité des habitats fauniques et améliorent leur potentiel en termes de reproduction et d'abri.

Les agriculteurs collaborent à ce projet pilote qui permettra de poser un diagnostic concernant l'efficacité des techniques de mise en valeur du potentiel de pêche de la rivière Bourbon. De plus, certains agriculteurs offrent une aide technique (prêt d'équipement) pour l'aménagement des berges de la rivière.

Partenaires

Pro Faune, Association Chasse et Pêche de Plessisville inc., Ville de Plessisville, Union des producteurs agricoles et Fondation de la faune du Québec.

Pour renseignements

Pro Faune

Bruno Dumont (418) 688-3898

Fondation de la faune du Québec

Ghislaine St-André (418) 644-7926

Association Chasse et Pêche de Plessisville inc. (819) 362-2167

2.5.5 Régénération des rives : un effort collectif des riverains de la rivière Sainte-Anne : Québec

Une soixantaine d'agriculteurs de la rivière Noire, sous-bassin de la rivière Sainte-Anne, participent aux efforts de régénération des rives de ce cours d'eau. Ils cherchent ainsi à réduire la pollution organique en milieu rural. Une bande riveraine a été aménagée en 1996-1997 par la plantation de 30 000 arbustes. Cette bande servira de zone tampon et favorisera la création d'habitats fauniques en milieux riverain et aquatique. De plus, les agriculteurs se sont engagés à limiter l'accès du bétail au cours d'eau en installant des clôtures et des pompes à eau.

L'achat des arbustes est financé par le gouvernement fédéral. Toutefois, les agriculteurs participants offrent une aide technique pour l'installation des clôtures et une aide financière pour l'achat des pompes à eau.

Partenaires

Environnement Canada, Habitat Faunique Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Ministère des Ressources Naturelles du Québec, Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne, Union des producteurs agricoles, municipalités riveraines de la Sainte-Anne, Caisses populaires du comté de Portneuf et de Sainte-Anne de la Pérade, Fondation de l'arbre, Office des producteurs de bois de la région de Québec, Fondation de la faune du Québec, Association des pêcheurs sportifs de saumon de l'Atlantique et Hydro-Québec.

Pour renseignements

Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne

Johanne Dagenais ou Luce Trottier (418) 339-2688

Fondation de la faune du Québec

Ghislaine St-André (418) 644-7926

2.5.6 Parcours aménagé de pêche à la truite de la rivière Nicolet dans les Bois-Francs : Québec

L'aménagement de bandes riveraines a une importance primordiale pour le maintien de la qualité de l'eau et la conservation du sol en agriculture. En effet, les bandes riveraines permettent de contrer l'érosion hydrique, l'écoulement de pesticides et le dévalement des particules sédimentaires. Elles contribuent aussi à l'amélioration de la qualité des habitats aquatiques et riverains.

Une cinquantaine de producteurs agroforestiers de la région des Bois-Francs se sont engagés à participer à la restauration des rives de la rivière Nicolet. Les agriculteurs ont reboisé les berges de la rivière et ainsi favorisé la conservation de l'habitat de l'omble de fontaine.

Entre 1993 et 1996, 20 kilomètres de rives ont été aménagés.

Partenaires

Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs, Ressources humaines Canada, Bureau régional de développement régional Canada, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Ministère du Conseil Exécutif (Secrétariat au développement régional), Fondation de la faune du Québec, Municipalité régionale de comté d'Arthabaska (Fonds Hydro-Québec), Fondation Héritage Faune et Mouchers du Montréal métropolitain.

Pour renseignements

Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs

Léo Ouellet ou Jocelyn Houde (819) 357-3388

Fondation de la faune du Québec

Ghislaine St-André (418) 644-7926

2.5.7 Aménagement et gestion intégrée faune-agriculture de l'île Ronde, archipel des îles de Berthier-Sorel : Québec

L'île Ronde est utilisée pour le pâturage d'une soixantaine de vaches et de veaux. Plus de 75 p. 100 de la superficie de l'île est constituée d'une prairie herbacée, alors que sa pointe se compose d'une forêt mixte à dominance d'érables argentés et de saules. Le couvert végétal de l'île Ronde a été dégradé à cause du broutement excessif et du libre accès du bétail aux berges et aux marais environnants. La capacité de la prairie a nettement été dépassée.

L'agriculteur qui utilise l'île Ronde comme pâturage a accepté de modifier ses pratiques agricoles des trois façons suivantes : (1) en éliminant l'accès du bétail aux zones fragiles (boisé, étangs et rives) au moyen de clôtures, (2) en plantant des arbustes afin de réduire l'érosion et (3) en créant deux sites d'abreuvement. Ces interventions devraient améliorer le couvert végétal des zones fragiles, augmenter l'utilisation par la faune, diminuer l'érosion des berges et sensibiliser les agriculteurs à l'importance de la conservation des ressources biologiques en milieu agricole.

Partenaires

Service canadien de la faune, Environnement Canada, Transport Canada, Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel, Canards Illimités Canada et l'agriculteur utilisant les terres de l'île Ronde.

Pour renseignements

Service canadien de la faune

Serge Labonté (418) 648-7138

2.5.8 Agriculture respectueuse des cours d'eau - rivière Annapolis : Nouvelle-Écosse

Les agriculteurs de Nouvelle-Écosse installés en bordure de la rivière Annapolis et de ses tributaires se préoccupent de la qualité de l'eau et de l'érosion des sols. Dans le cadre du *Clean Annapolis River Project*, ils plantent des arbres et des arbustes le long des rives de la rivière afin de stabiliser le sol et de rétablir la végétation riveraine. L'accès du bétail aux cours d'eau a été limité au moyen de clôtures, d'autres sources d'approvisionnement en eau ont été aménagées pour le bétail ainsi que des passages spéciaux. Les agriculteurs collaborent également à un projet de contrôle de la qualité de l'eau en recueillant bénévolement des échantillons d'eau.

Participants

Ministère des Pêches et des Océans, Ministère des Pêches de Nouvelle-Écosse, Environnement Canada, Habitat faunique Canada.

Pour renseignements

River Friendly Farming

Stephen Hawbolt

Clean Annapolis River Project (902) 532-7533

2.5.9 Qualité de l'eau

Les producteurs agricoles ont recours à des solutions ingénieuses pour atténuer le problème de la contamination de l'eau causée par les activités agricoles. Nous présentons ci-après quelques exemples de projets portant sur la gestion du fumier, l'accès du bétail aux cours d'eau, la gestion des eaux de laiterie usées et d'autres projets du genre.

2.5.9.1 Projet de recherche sur les effets d'un contrôle de l'accès du bétail aux zones riveraines: Colombie-Britannique

Des recherches sont actuellement menées dans plusieurs ranchs de l'intérieur de la Colombie-Britannique afin de déterminer comment les écosystèmes riverains réagissent aux mesures de contrôle de l'accès du bétail.

Entre sept et neuf éleveurs de la région de Kamloops (C.-B.) ont accepté de modifier leurs méthodes d'exploitation des pâturages et ainsi de limiter l'accès de leur bétail à des cours d'eau et à des lacs à l'aide de clôtures. La collecte de données de base sur les populations fauniques et les caractéristiques des habitats des sites sélectionnés ont commencé en 1992 et les données colligées seront comparées aux résultats obtenus après l'installation des clôtures. Les clôtures ont été installées avec l'aide des organismes participants sousmentionnés, mais un des éleveurs s'est chargé lui-même du travail sur son terrain.

Participants

Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique - Division des poissons et de la faune, Fonds de conservation des habitats, Plan vert du bassin du Fraser, Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique, Ministère des Forêts de la Colombie-Britannique, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Pour renseignements**Études sur les milieux riverains**

Dave Lowe

Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique (604) 371-6248

2.5.9.2 Étude de faisabilité portant sur des sources de recharge pour l'eau d'irrigation : Colombie-Britannique

Plusieurs éleveurs de la région de Kamloops, en Colombie-Britannique, ont l'habitude de puiser dans des petits lacs environnants l'eau dont ils ont besoin pour irriguer leurs cultures fourragères. On soupçonne que cette pratique a contribué à la disparition des poissons dans ces lacs, à cause d'une réduction des teneurs en oxygène et d'une augmentation des températures causées par un niveau d'eau est trop bas. Pour corriger ce problème, les éleveurs collaborent avec le personnel du gouvernement provincial à la mise en place d'autres systèmes d'irrigation. Ainsi, le gouvernement installe des puits et des pompes en retour d'une promesse des éleveurs de cesser autant que possible de tirer des lacs l'eau dont ils ont besoin pour irriguer leurs cultures. Ce projet de deux ans s'est terminé en mars 1997. Un autre projet semblable intitulé « *Nicola Valley Education and Enhancement* » aide les éleveurs de la vallée de la Nicola à délaisser l'irrigation par fossés pour puiser plutôt l'eau dans le grand lac Nicola.

Participants

Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique, Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique, Service des forêts de la Colombie-Britannique.

Pour renseignements

I.A. McGregor

Fonds de conservation de l'habitat

Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique (250) 371-6200

Dean Watts

Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique (250) 371-6200

2.5.9.3 Bandes de végétation filtrantes : Ontario

Cinq producteurs de bétail de l'Ontario cherchent à diversifier leurs méthodes de gestion du fumier en utilisant des bandes de végétation filtrantes pour le traitement des eaux de ruissellement de l'étable. Cette méthode, mise en place en 1994, pourrait permettre d'améliorer à des coûts raisonnables la qualité de l'eau dans les exploitations et leurs environs.

Ce projet pilote est géré par les producteurs. Environ 25 agriculteurs ont présenté une demande de participation au projet. Les cinq exploitations agricoles retenues dans les comtés de Renfrew, Russell, Victoria, Dufferin et Oxford, en Ontario.

Participants

Ontario Cattlemen's Association, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

Pour renseignements

Bandes de végétation filtrantes

Peter Doris

Ontario Cattlemen's Association
(519) 824-0334

Mike Toombs

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales
(905) 895-4519

2.5.9.4 Projet de recherche sur les systèmes d'élevage sans clôture : Ontario

Des éleveurs de l'Ontario participent à une recherche sur les moyens de limiter l'accès du bétail aux cours d'eau sans installer de clôtures. On souhaite ainsi trouver des moyens différents, mais économiques qui permettront d'améliorer la santé des troupeaux ainsi que la qualité de l'eau et des habitats de la faune. Ces moyens seront choisis et améliorés pour s'adapter aux situations où l'installation de clôtures n'est pas nécessaire ou possible. Au nombre de ces méthodes, citons le recours à des sources de recharge d'eau, l'aménagement de sites de distribution de sel ou de zones ombragées à l'écart des cours d'eau, la consolidation du terrain à l'aide de gravier ou autres matériaux afin de réduire l'érosion aux endroits où le bétail s'abreuve et l'installation de rochers ou de blocs de béton pour isoler les endroits fragiles. On surveillera aussi le comportement des animaux ainsi que la qualité de l'eau et sa quantité. Ce projet fonctionne depuis 1995.

Participants

Ontario Cattlemen's Association, Université de Guelph, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, Agriculture et agroalimentaire Canada.

Pour renseignements

Gestion du bétail et des cours d'eau

E. Ann Clark

Département de phytotechnie, Université de Guelph
(519) 824-4120

Peter Doris

Ontario Cattlemen's Association
(519) 824-0334

2.5.9.5 Programme de dépollution des plages rurales : Ontario

Le programme ontarien de dépollution des plages rurales aide les agriculteurs à réduire les effets nuisibles de certaines installations ou de certaines activités sur la qualité de l'eau. Au nombre des projets réalisés au titre de ce programme, citons la gestion des eaux de laiterie usées et des eaux de ruissellement agricoles, l'amélioration des systèmes septiques des habitations rurales et l'installation de clôtures pour protéger les cours d'eau contre du bétail. Le programme a démarré en 1991 et a connu un assez bon succès avec 3 551 demandes reçues depuis le début. Ce nombre comprend 588 projets de protection des rives contre le piétinement du bétail, 1 698 projets d'amélioration des systèmes septiques, 286 projets de gestion des eaux de laiterie usées et 979 projets de gestion du fumier. Les projets d'amélioration de la qualité de l'eau à la ferme seront acceptés jusqu'à l'an 2001.

Participants

Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario, offices locaux de protection de la nature.

Pour renseignements

Programme de dépollution des plages rurales

Peter Marr

Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario (416) 327-7105

2.5.9.6 Projets de dépollution des plages rurales de l'Office de protection de la nature du cours supérieur de la rivière Thames : Ontario

En vertu du Programme de dépollution des plages rurales de l'Ontario, les propriétaires riverains des bassins versants des rivières Fanshawe, Wildwood et Pittock peuvent présenter une demande d'aide financière pour réparer des systèmes existants ou corriger des situations qui nuisent à la qualité de l'eau. Sur les 86 projets approuvés par l'Office de protection de la nature, huit ont été financés pour aider les producteurs à limiter l'accès de leur bétail aux cours d'eau.

Participants

Office de protection de la nature du cours supérieur de la rivière Thames, Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario.

Pour renseignements

Programme de dépollution des plages rurales

Peter Marr

Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario (416) 327-7105

2.5.9.7 Programme conjoint de protection des terres agricoles et de l'eau : Ontario

Les producteurs agricoles du bassin hydrographique de la Grand River, en Ontario, mettent en place des systèmes de gestion et des structures visant à améliorer la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine. Soixante projets ont actuellement cours. Ils prévoient des activités telles que l'installation de clôtures le long des cours d'eau, l'installation de systèmes septiques et l'amélioration des systèmes de gestion des eaux de laiterie usées et du fumier. Les agriculteurs peuvent présenter une demande d'aide technique et financière pour quatre des options d'amélioration de la qualité de l'eau offertes au titre du programme. Cette composante du programme de dépollution des plages rurales a été mise en oeuvre en 1991 et s'est terminée en 1997.

Participants

Office de protection de la nature de Grand River, Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario.

Pour renseignements

Programme de dépollution des plages rurales

Tracey Ryan ou Paul Fish

Office de protection de la nature de Grand River
(519) 621-2761

Peter Marr

Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario
(416) 327-7105

2.5.9.8 Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers : Ontario

Le Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers offre une aide financière et technique aux agriculteurs pour l'adoption et l'aménagement de structures et de systèmes permettant de réduire les incidences négatives de certaines pratiques agricoles sur la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine. À titre d'exemples de projets financés par le programme, citons la construction et/ou l'amélioration de structures d'entreposage du fumier, la gestion des surplus de fumier, l'achat d'équipement d'épandage et l'élimination de l'accès du bétail aux cours d'eau.

Le projet comprend aussi un volet de promotion et de démonstration à la ferme de pratiques durables de la gestion du fumier. Le programme a débuté en 1988 et se terminera en 1999.

Partenaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour renseignements

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Raymonde Fortin (418) 644-6508

Denis Nault (418) 644-6182 et les bureaux régionaux du ministère.

2.5.9.9 Conservation et aménagement des étangs de ferme : Québec

Des producteurs agricoles de la région de Québec (île d'Orléans et rivière Boyer) participent à ce projet dont l'objet est de nous sensibiliser à l'importance des étangs de ferme et de leur valeur pour la faune. Ces connaissances aideront à élaborer des normes d'aménagement intégré qui permettront de valoriser davantage la conservation de la qualité des ressources eau-sol-faune et l'utilisation plus diversifiée des terres en milieu agricole.

Suite à ce projet, des recommandations de conservation et des avenues d'aménagement seront élaborées et utilisées dans le cadre d'un programme de sensibilisation des producteurs agricoles.

Ce projet a débuté en 1995 et devrait prendre fin en 1997.

Partenaires

Service canadien de la faune et Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Pour renseignements

Service canadien de la faune

Luc Bélanger (418) 649-6130

Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec

Charles Maisonneuve (418) 644-8115

2.5.9.10 Clôtures et installations d'abreuvement du bétail : Île-du-Prince-Édouard

Les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard limitent l'accès de leur bétail aux cours d'eau et aux étangs à l'aide de clôtures. Ils ont aussi mis à l'essai diverses méthodes d'abreuvement du bétail afin d'en déterminer l'efficacité. Les agriculteurs partagent les coûts des clôtures avec diverses organisations et bénéficient d'une aide technique concernant le choix des clôtures et les méthodes d'abreuvement. Le 31 mars 1995, 80 propriétaires privés avaient déjà installé 13 875 mètres de clôtures protégeant directement 135,1 hectares de milieux humides et indirectement 272,6 autres hectares. Ce projet se poursuit.

Les producteurs qui ne participaient pas directement au projet d'installation de clôtures et d'adoption de nouvelles méthodes d'abreuvement ont eu l'occasion de visiter les exploitations participantes. Plusieurs d'entre eux ont par la suite décidé d'installer des clôtures et de nouvelles installations d'abreuvement. Il est apparu qu'une restriction de l'accès aux cours d'eau avait un effet positif sur la qualité de l'eau et la santé des troupeaux, en plus d'accroître la beauté du paysage.

Participants

Prince Edward Soil and Crop Improvement Association, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Environnement Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêches et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard, Ministère des Ressources environnementales de l'Île-du-Prince-Édouard, Habitat faunique Canada.

Pour renseignements

Livestock Fencing and Watering Project

Colin MacAulay, Président du conseil d'administration

Prince Edward Soil and Crop Improvement Association (902) 687-3663

2.6 Bassins versants

2.6.1 Programme de gestion de l'eau par bassin versant : Québec

Des agriculteurs de deux bassins agricoles participent à une expérience dans le domaine des interventions de gestion intégrée de l'eau. Ces agriculteurs contribuent à l'acquisition de nouvelles connaissances et à l'élaboration d'outils de planification pour améliorer la qualité de l'eau et de l'environnement. Ce programme fait partie de l'Entente auxiliaire Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture.

Une aide financière est offerte pour couvrir le salaire d'un éco-conseiller de même que les frais de différentes interventions permettant aux agriculteurs de mettre en pratique le concept d'agriculture durable. En contrôlant l'érosion du sol et la pollution diffuse, les agriculteurs contribuent à la conservation de la biodiversité. Les deux projets menés au titre de ce programme sont :

- a) *Projet Bassin versant de la Rivière Bélair (sous-bassin du ruisseau Turmel) :* Les agriculteurs du sous-bassin du ruisseau Turmel, situé à Sainte-Marie-de-Beauce, se sont groupés afin d'améliorer la qualité de l'eau de surface du sous-bassin et d'élaborer un plan de restauration faunique du ruisseau Turmel. Ces agriculteurs ont entrepris de parfaire leurs connaissances dans le domaine de la gestion des effluents d'élevage, de la gestion des sols, de l'utilisation des engrais, de l'aménagement de bandes riveraines et de la protection des cours d'eau.
- b) *Gestion de l'eau dans le bassin versant de la partie supérieure du ruisseau Saint-Esprit :* Une trentaine d'agriculteurs du comté de Montcalm se sont groupés pour améliorer la qualité de l'environnement de leur bassin versant en réduisant l'érosion et en rationalisant l'utilisation qu'ils font de pesticides et d'engrais. Les agriculteurs participent à l'évaluation de l'impact des modifications de leurs pratiques culturales sur la qualité de l'environnement.

Partenaires

Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ministère de l'Alimentation, des Pêcheries et de l'Alimentation, Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, a) Corporation du ruisseau Turmel inc., Fondation de la faune du Québec, Université Laval et Consultants BPR, b) Université McGill, Groupe Argus inc. et Société d'agriculture du comté de Montcalm.

Renseignements

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Bruno Gosselin (418) 644-6503

Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000

Henri Durocher (418) 644-3585 ou Esther Côté (418) 648-4820

a) Fondation de la faune du Québec

Benoît Mercille (418) 644-7926

b) Groupe Argus inc.

Mylène D'Aoust (418) 654-9638

2.6.2 Programme de gestion des ressources eau-sol par bassin versant : Québec

Les huit producteurs agricoles du bassin du ruisseau Riendeau-Julien (sous-bassin de la rivière Châteauguay) contribuent à l'amélioration des connaissances liées à la gestion intégrée des ressources biologiques par bassin versant. Les agriculteurs cherchent des moyens d'améliorer la qualité de l'eau. À cette fin, des plans de culture et de fertilisation intégrée sont établis pour chaque ferme dans le but de réduire l'érosion et la pollution diffuse.

Une aide technique est offerte aux agriculteurs pour qu'ils apportent des mesures correctrices et mettent en pratique le concept d'agriculture durable. Les nouvelles pratiques agricoles sont mises en oeuvre depuis l'été 1996.

À l'aide de sites de démonstration, les agriculteurs font la promotion des pratiques agricoles durables. Ils mettent l'accent sur la conservation du sol et l'amélioration de la qualité de l'eau.

Par leur engagement, les agriculteurs aident à l'acquisition de nouvelles connaissances et à la mise au point d'outils de planification qui permettront d'améliorer la qualité de l'environnement et d'assurer la conservation de la biodiversité. Ils collaborent aussi à la validation d'un document du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, qui pourra servir à établir un diagnostic agro-environnemental de leurs exploitations.

Partenaires

Union des producteurs agricoles, Société de conservation et d'aménagement du bassin versant de la Rivière Châteauguay et Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour renseignements

Union des producteurs agricoles

Steve Côté (514) 454-5115

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Robert Beaulieu (514) 427-2000

2.6.3 Action concertée en milieu agricole de la rivière Boyer : Québec

Dans le cadre du plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, plus de 200 agriculteurs de la région de Québec participent à un projet d'assainissement agricole et de conservation des ressources. Les agriculteurs participants établiront un diagnostic agro-environnemental de leur exploitation. Ce diagnostic servira d'outil de gestion personnalisé et permettra l'élaboration de plans d'action et de moyens de soutien favorisant une agriculture durable et la conservation de la biodiversité des ressources biologiques du bassin versant de la rivière Boyer.

L'accès limité du bétail aux cours d'eau, l'installation d'aires d'abreuvement, l'aménagement de brise-vent, la stabilisation des berges à l'aide de bandes riveraines et la fertilisation intégrée sont autant d'initiatives permettant de contrôler l'érosion hydrique, d'améliorer la qualité de l'eau et de restaurer la frayère d'éperlans arc-en-ciel à l'embouchure de la rivière Boyer.

Les agriculteurs ont adopté une approche globale de conservation des écosystèmes agricoles. Cette approche favorise l'évaluation des bénéfices pour l'environnement et pour la faune des diverses interventions et travaux effectués auprès des rives afin d'améliorer la qualité de l'eau. Elle offre également un cadre d'action pouvant être adapté à d'autres bassins versants situés en milieu agricole.

Partenaires

Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, Environnement Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Union des producteurs agricoles, Service canadien de la faune, Club Richelieu, Association Belle Chasse et Pêche, municipalités riveraines de la Boyer et Comité de priorités environnementales de Bellechasse.

Pour renseignements**Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec**

Guy Trecia ou Jean-Michel Gouin (418) 622-5151

Environnement Canada

Daniel Robitaille (418) 648-3537

Union des producteurs agricoles

Pierre-Antoine Landry (418) 872-0770

2.7 Régions boisées

2.7.1 Gestion des habitats agroforestiers : Manitoba

Les producteurs du sud-ouest du Manitoba élaborent des plans de gestion des boisés afin de réaliser divers objectifs liés à la faune, à l'agriculture et à la foresterie. Grâce à l'aide technique et aux mesures d'encouragement offertes par la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba dans le cadre de son Programme de gestion de l'agriculture et des boisés, les agriculteurs plantent des arbres qui procurent de nouveaux habitats à la faune tout en favorisant la diversification économique de leur exploitation. Les objectifs de gestion des boisés privés peuvent conjuguer l'un ou plusieurs des aspects suivants : amélioration des habitats de la faune ou de leur qualité esthétique, protection de la qualité du sol et de l'eau et production de richesses exploitables telles que le bois ou le sirop d'érable. Ce projet, lancé en 1992, se poursuit toujours aujourd'hui.

Participants

Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba, *Woodlot Association of Manitoba* , *Manitoba Christmas Tree Growers Association* , Entente de partenariat Canada-Manitoba en foresterie.

Pour renseignements**Programme de gestion des terrains boisés privés au Manitoba**

Shane Thornbolm

Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba (204) 522-8733

2.7.2 Amélioration des habitats riverains, des terres agricoles et des boisés : Ontario

Les agriculteurs de l'Ontario améliorent la qualité des habitats fauniques grâce à des projets de gestion des milieux humides, des boisés et de la faune. Au nombre de ces projets, citons le contrôle de l'accès du bétail aux cours d'eau, la création de boisés contigus et l'amélioration des habitats riverains et de l'habitat du dindon sauvage. Le projet de gestion des milieux humides, des boisés et de la faune a démarré en 1994 et s'est terminé en mars 1997. Un rapport des résultats sera publié en 1998.

Tous les projets réalisés en vertu de ce programme relèvent des producteurs. Grâce à de tels projets, une centaine d'agriculteurs ont jusqu'ici amélioré les habitats du poisson et de la faune, la santé des troupeaux et la qualité de l'eau et des sols tout en limitant les dommages causés aux récoltes par la sauvagine.

Participants

Agriculture et Agroalimentaire Canada, Service canadien de la faune, Plan vert en agriculture de l'Ontario, Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario, offices de protection de la nature, groupes de producteurs, etc.

Pour renseignements

Protection des milieux humides, des boisés et de la faune

Laurie Maynard

Service canadien de la faune (519) 826-2093

Gary McCullough

Service canadien de la faune (519) 472-5750

2.7.3 Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées : Québec

Depuis les années 1970, les agriculteurs propriétaires d'un boisé privé d'au moins 4 hectares assurent la pérennité des milieux agroforestiers en appliquant des normes minimales de protection de ses ressources et de ses fonctions environnementales en ce qui a trait notamment aux composantes suivantes : la mise en terre de plants, le regarni de régénération naturelle, l'enrichissement de peuplements, l'entretien des plantations et autres travaux de mise en valeur. L'aménagement des boisés privés assure un meilleur équilibre des différentes composantes de l'écosystème touché (eau, rives, littoral et plaines inondables, sol, habitats fauniques, paysages et sites présentant un intérêt culturel ou historique particulier). Les agriculteurs participant au programme bénéficient d'une aide financière pour la mise en valeur des ressources agroforestières.

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles du Québec, municipalités locales (UMQ) et municipalités régionales de comté (UMRCQ), propriétaires de boisés privés du Québec (FPBQ et RESAM), industrie forestière du Québec (AIFQ et AMBSQ), et Fédération canadienne des propriétaires de boisés.

Pour renseignements

Ministère des Ressources naturelles du Québec

Gisèle Bélanger (418) 646-9102 et les bureaux régionaux du ministère.

2.7.4 Lot modèle : Québec

Dans le cadre du projet *Une forêt habitée* qui fournit un modèle de développement durable, des producteurs agricoles se sont associés au Groupement forestier de l'Est-du-Lac-Témiscouata inc. qui a mis en place un site de démonstration des pratiques forestières mettant en valeur les différentes ressources du milieu (faune terrestre, faune aquatique et boisés).

Le lot modèle a une superficie de 88 hectares. Sa grande diversité de peuplements le rend représentatif des boisés privés du Québec. L'amélioration des peuplements, la régénération naturelle, l'ensemencement de plantes herbacées, l'aménagement d'abris fauniques et le nettoyage de petits cours d'eau constituent quelques exemples d'interventions effectuées dans le lot modèle.

Partenaires

Forêt modèle du Bas Saint-Laurent inc., Groupement forestier de l'Est-du-Lac-Témiscouata inc., Fondation de la faune du Québec, Habitat Faunique Canada, Ministère des Ressources naturelles du Québec et Forêts Canada.

Pour renseignements

Groupement forestier de l'Est-du-Lac-Témiscouata inc.

Robert Giguère (418) 899-6673

Fondation de la Faune du Québec

Marcel Quirion (418) 644-7926

Forêt modèle du Bas Saint-Laurent inc.

Robert Savoie (418) 722-7211

3 Projets s'intéressant aux espèces particulières

3.1 Rétablissement de la chouette des terriers en Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, les éleveurs acceptent que l'on procède à des lâchers de chouettes des terriers sur leurs terres afin de rétablir les populations sauvages. Dans le cadre du Programme de rétablissement de la chouette des terriers, des oiseaux élevés en captivité dans le parc de Kamloops et dans le parc Stanley sont transportés dans des habitats de grande qualité et lâchés près de nichoirs installés à leur intention. Plusieurs de ces sites de lâchers se trouvent sur les terres de cinq éleveurs de la région de Kamloops. Ces éleveurs participent au programme en fournissant aux biologistes des pêches et de la faune de précieux renseignements sur l'état des populations de chouettes.

Ce programme est bénéfique aux populations locales de chouettes. Des couples de chouettes élevées en captivité ont réussi à produire des nichées dans le milieu naturel, tandis que d'autres oiseaux se sont accouplés avec des chouettes revenant de leur migration. Les éleveurs participants profitent de la notoriété publique que leur procure le programme ainsi que des services rendus par les oiseaux en matière de lutte contre les insectes et les rongeurs. Il n'existe pas un programme officiel de reconnaissance de la contribution des propriétaires sous forme d'écriteaux ou de bulletins et les participants n'ont droit à aucune indemnité financière. Le Service des pêches et de la faune de la Colombie-Britannique procède à des lâchers de chouettes des terriers dans la région de Kamloops depuis 1979.

Participants

Ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique, Parc de Kamloops, Société zoologique du parc Stanley, British Columbia Hydro, Shell, Pétro-Canada, Trust National.

Pour renseignements

Programme de rétablissement de la chouette des terriers

Dave Lowe

Ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique (604) 371-6248

3.2 Projet de gestion de la sauvagine de la vallée de la rivière Comox : Colombie-Britannique

Quinze pour cent de la population mondiale des cygnes trompettes passent l'hiver dans la vallée de la rivière Comox, en Colombie-Britannique. Par le passé, ces oiseaux ont causé des pertes importantes aux producteurs agricoles de la région en se nourrissant de foin et de fourrage. Leur présence dans les champs nuit au drainage et entraîne la formation de crevasses dans le sol qui peuvent causer des bris d'équipement et des blessures à leurs conducteurs. Les cygnes qui restent dans la région ont également souvent endommagé les champs de maïs.

Les producteurs de la région ont uni leurs efforts à ceux des gouvernements fédéral et provincial, des associations locales de naturalistes et d'autres groupes pour trouver des solutions pratiques à cette situation. Avec l'aide du projet de gestion de la sauvagine de Comox, 40 agriculteurs de la région ont ensemencé leurs champs de cultures de diversion ou utilisé des techniques de brumisage afin de modifier le comportement alimentaire des cygnes et ainsi réduire les dommages qu'ils causent à la production agricole. Ce programme a démarré en 1991 et se poursuit toujours.

Participants

Projet de gestion de la sauvagine de la vallée de la rivière Comox, Service canadien de la faune, Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique, Naturalistes de la vallée de la rivière Comox, Canards Illimités Canada.

Pour renseignements

Graeme Fowler

Projet de gestion de la sauvagine de Comox (250) 339-0673

3.3 Projet Greenfields : Colombie-Britannique

Les hautes-terres et l'estuaire du fleuve Fraser, en Colombie-Britannique, constituent d'importants gîtes d'hivernage pour les oiseaux qui empruntent la voie migratoire du Pacifique. Les agriculteurs de la région plantent un couvert végétal hivernal afin d'atténuer la pression de l'alimentation des oiseaux et de réduire les dommages causés aux cultures. Le **Delta Farmland & Wildlife Trust** partage le coût de l'ensemencement de ce couvert végétal. En plus de limiter les dommages causés par la sauvagine, les producteurs profitent d'une réduction de l'érosion causée par le vent et par l'eau et d'une meilleure lutte contre les mauvaises herbes. En 1994-1995, 976,8 hectares de couvert végétal hivernal ont ainsi été ensemencés par 29 agriculteurs de la région. Chaque agriculteur a ensemencé une moyenne de 33,7 hectares.

Participants

Environnement Canada : Plan d'action du fleuve Fraser, Delta Farmland & Wildlife Trust, Service canadien de la faune, Canards Illimités Canada.

Pour renseignements**Projet Greenfields**

Susan Smith

Delta Farmland & Wildlife Trust (250) 946-7820

3.4 Chouette des terriers et pie-grièche migratrice en Alberta

Les producteurs agricoles albertains participent à la protection de la chouette des terriers par le truchement du programme **Operation Grassland Community**. Ils protègent les habitats de la chouette, limitent leur utilisation de substances chimiques autour des sites de nidification et participent à un recensement annuel de l'espèce. Environ 250 producteurs participent volontairement à la protection de 21 000 hectares d'habitat de la chouette des terriers.

La pie-grièche migratrice est une autre espèce visée par le programme **Operation Grassland Community**. Les propriétaires dont les terres comprennent des habitats propices à la nidification de cette espèce sont invités à participer bénévolement à la gestion et à la protection de l'habitat de la pie-grièche. Ce projet a démarré en 1994.

Le programme **Operation Grassland Community** vise trois écorégions de l'Alberta à savoir la prairie mixte aride, la prairie à fétuque et la tremblaie-parc. Les producteurs participants reçoivent des écriteaux qui soulignent leur contribution à la préservation des habitats de la faune.

Participants

Alberta Fish and Game Association , ***Alberta Sports , Recreation Parks and Wildlife Foundation*** , Les Partenaires de l'environnement, Habitat faunique Canada, Fonds de rétablissement des espèces canadiennes en péril.

Pour renseignements**Operation Grassland Community**

Dave Scobie (403) 362-4122

3.5 Rétablissement du renard véloce dans les Prairies

Le renard véloce est une espèce qui a été déclarée officiellement disparue du Canada en 1978. Les éleveurs du sud de l'Alberta et de la Saskatchewan participent à son rétablissement en autorisant des lâchers sur leurs terres. Ils participent en outre au succès du programme en fournissant des renseignements sur les activités de ces animaux. Environ 700 renards ont ainsi été relâchés depuis 1983. À l'heure actuelle, au moins 40 couples de renards ont été rétablis grâce au programme. Les producteurs agricoles ne bénéficient d'aucune aide financière ni d'aucune reconnaissance officielle pour leur participation.

Participants

Service canadien de la faune, Ministère de la Protection de l'environnement de l'Alberta, Service des ressources naturelles, Parcs Canada, Ministère de l'Environnement et de la Gestion des ressources de la Saskatchewan.

Pour renseignements**Programme de rétablissement du renard véloce**

Steve Brechtel

Ministère de la Protection de l'environnement de l'Alberta (403) 422-9533

3.6 Structures de nidification pour le canard colvert : Saskatchewan

Les producteurs agricoles de la Saskatchewan contribuent à l'amélioration des conditions de reproduction du canard colvert en autorisant l'installation de structures artificielles de nidification sur leurs terres. Ces structures en forme de tunnel sont installées par des bénévoles de la Fédération de la faune de la Saskatchewan. Leur entretien peut être assuré par le propriétaire lui-même ou par des bénévoles de la Fédération de la faune, selon les ententes intervenues. Dans le cadre de ces ententes, les propriétaires s'engagent à ne pas perturber les sites de nidification. On a installé environ 1 500 structures de nidification depuis le lancement du programme en 1989. La participation est ouverte à toutes les régions rurales de la Saskatchewan où les canards colverts se reproduisent.

Participants***Saskatchewan Wildlife Federation*****Pour renseignements****Programme de structures de nidification**

Clint Sanborn

Saskatchewan Wildlife Federation (306) 692-8812

3.7 Amélioration des sites de nidification de la buse rouilleuse : Saskatchewan

Le déclin des populations de buses rouilleuses dans les Prairies canadiennes a été, en partie, attribué au nombre insuffisant d'arbres isolés qui procurent à ces oiseaux des sites de nidification en hauteur. Les producteurs du centre-sud de la Saskatchewan contribuent à régler ce problème en participant au projet de plates-formes de nidification pour la buse rouilleuse. Ce projet a pour objectif de mettre en place et de protéger des plates-formes artificielles de nidification pour ce rapace. Les producteurs installés dans les zones où la société **SaskPower** compte remplacer des lignes de transmission aériennes par des lignes souterraines ont la possibilité de conserver sur leurs terres les pylônes désaffectés pour y installer des structures de nidification. Une cinquantaine de propriétaires ont conclu des ententes avec la **SaskPower** et **Nature Saskatchewan** par lesquelles ils ont accepté de conserver les pylônes pour y faire installer des structures de nidification. On s'attend à ce que les producteurs contribuent au programme en fournissant des données de recensement sur les oiseaux. Ce programme a démarré en 1992-1993 et se poursuit toujours. On signale que les producteurs participants apprécient le rôle que jouent les buses au niveau de la lutte des populations de spermophiles de Richardson.

Participants***Nature Saskatchewan , SaskPower*****Pour renseignements****Projet de plates-formes de nidification pour la buse rouilleuse**

Deanne Newkirk

SaskPower (306) 566-2885

Heather Dundas

Nature Saskatchewan (306) 780-9273

3.8 Chouette des terriers : Saskatchewan

La chouette des terriers est une espèce menacée de la prairie. Les producteurs du sud de la Saskatchewan participent activement aux efforts de protection de cette espèce en protégeant les habitats de nidification, en évitant l'épandage d'insecticides et de rodenticides autour des sites de nidification et en participant aux recensements annuels de cette espèce. Les activités des producteurs sont coordonnées dans le cadre du programme Opération chouette des terriers. Environ 500 propriétaires de la province participent à ce programme. Leurs efforts sont reconnus par l'installation d'écriteaux et par une récompense financière symbolique lorsque leur propriété abrite au moins cinq couples de chouettes. Ils reçoivent également un bulletin spécial qui les renseigne sur les autres mesures qu'ils pourraient prendre pour favoriser la survie de la chouette des terriers. Le projet Opération chouette des terriers a démarré en 1977 et se

poursuit toujours.

Participants

Nature Saskatchewan , Fonds mondial pour la nature, Observatoire d'oiseaux de Long Point, Ministère de l'Environnement et de la Gestion des ressources de la Saskatchewan, *Saskatchewan Lotteries* , *Saskatchewan Conservation Data Center* , *The Optimist Society* .

Pour renseignements

Opération chouette des terriers

Heather Dundas

Nature Saskatchewan (306) 780-9273

3.9 Programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie (PAAR) : Québec

À cause de la rigueur du climat au Québec, le cerf de Virginie a dû s'adapter aux conditions difficiles du milieu en fréquentant durant l'hiver un type d'habitat bien particulier : le ravin. Le programme PAAR permet de sensibiliser les propriétaires de boisés privés, dont les agriculteurs, au potentiel de leur terre comme habitat faunique et de les aider financièrement et techniquement à mettre ce potentiel en valeur. Près de 700 propriétaires d'un boisé situé à l'intérieur d'un des ravages sélectionnés ont participé à la conservation des peuplements mélangés à dominance résineuse qui servent d'abris aux cerfs. Depuis 1989, plus de 1 650 hectares ont été aménagés et adaptés aux besoins du cerf de Virginie.

Partenaires

Fondation de la faune du Québec, Ministère des Ressources naturelles du Québec et Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Pour renseignements

Fondation de la faune du Québec

Marcel Quirion (418) 644-7926

Ministère des Ressources naturelles

Gisèle Bélanger (418) 643-2427 et les bureaux régionaux du ministère.

3.10 Plan nord-américain de gestion de la sauvagine/Plan conjoint des habitats de l'Est : Québec

Depuis 1986, le plan nord-américain de gestion de la sauvagine cherche à conserver et à restaurer les terres humides vitales au maintien des populations de sauvagine. Trois ans plus tard, les gouvernements du Québec, de l'Ontario et des provinces maritimes, ainsi que le gouvernement fédéral et Canards Illimités Canada signaient une entente concernant le plan conjoint des habitats de l'Est pour une durée de quinze ans. La préservation des terres humides, au moyen du plan

conjoint, bénéficie à la sauvagine à quelque 700 autres espèces qui vivent dans ce genre de milieu.

Des agriculteurs de différentes régions du Québec ont signé des ententes de protection avec Canards Illimités Canada afin d'utiliser des pratiques agricoles compatibles avec la faune. Les aménagements prévus visent à la fois la formation de marais et l'amélioration des terres agricoles. Les principales interventions sont l'installation de brise-vent, l'établissement d'un système de pâturage en alternance, l'accès restreint du bétail aux cours d'eau, l'ensemencement d'espèces plus tolérantes à l'inondation, l'établissement de prairies herbacées denses et le recul de la période d'ensemencement.

Partenaires

Fondation de la faune du Québec, Habitat Faunique Canada, Canards Illimités Canada, Service canadien de la faune, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Union des producteurs agricoles, divers organismes gouvernementaux et privés américains et mexicains et Hydro-Québec.

Pour renseignements

Fondation de la faune du Québec

Guy Lépine (418) 644-7926

Canards Illimités Canada

Bernard Filion ou Jean-Pierre Laniel (418) 623-1650

3.11 Programme d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques/Fonds de restauration de l'habitat du poisson : Québec

Des agriculteurs participent aux efforts de conservation de différents cours d'eau et d'amélioration de la qualité générale de l'habitat aquatique, celle-ci se mesurant par une augmentation du nombre et de la taille des espèces présentes et par une meilleure capacité de l'habitat d'y recevoir la faune. La stabilisation des berges, le nettoyage des cours d'eau, l'installation de déflecteurs, l'aménagement de fosses, l'aménagement d'abris aquatiques et riverains et la restriction de l'accès du bétail au cours d'eau ne sont que quelques exemples d'interventions en milieu agricole financées par le programme.

Partenaires

Fondation de la faune du Québec, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, diverses municipalités riveraines et différentes associations de pêcheurs.

Pour renseignements

Fondation de la faune du Québec

Benoît Mercille (418) 644-7926

3.12 Adaptation des pratiques agricoles de l'Île aux grues aux besoins du râle jaune : Québec

Ce projet s'inscrit dans le Plan d'action pour le rétablissement du râle jaune au Québec. L'Île aux grues, située dans le Saint-Laurent, est un des gîtes d'habitation du râle jaune. Le râle jaune est une espèce déclarée vulnérable au Québec. Cependant, les agriculteurs de l'endroit brûlent ou fauchent la plupart des hauts-marais à chaque été afin d'éliminer le couvert de végétation morte dont les oiseaux se servent pour nicher et pour se camoufler au printemps. Cette pratique réduit aussi la superficie de marais disponible pour la nidification.

Les agriculteurs de l'Île aux grues se sont engagés à laisser intactes certaines parcelles actuellement fauchées ou brûlées afin de permettre l'augmentation de la superficie des marais de l'Île et ainsi favoriser la reproduction de nouveaux couples de râles.

Partenaires

Service canadien de la faune.

Pour renseignements

Service canadien de la faune

Michel Robert ou Pierre Laporte (418) 648-7225

3.13 Détermination des caractéristiques des habitats d'insectes pollinisateurs du bleuet : Nouveau-Brunswick

Les producteurs agricoles du Nouveau-Brunswick participent à un projet d'évaluation des besoins écologiques d'insectes pollinisateurs. Les producteurs dont les terres renferment des bleuetières sauvages consentent à faire de leurs terres des sites d'études. En associant les espèces pollinisatrices observées aux caractéristiques écologiques des sites, les chercheurs espèrent en apprendre davantage sur les besoins de ces insectes en matière d'habitat. Ces renseignements pourront ensuite servir à la gestion de la production du bleuet axée sur la pollinisation par les insectes indigènes. Lancé en 1995, ce projet s'est terminé en mars 1997. Un rapport sera publié en 1998.

Participants

Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick, Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le Plan vert en agriculture.

Pour renseignements

Pollinisation des bleuets par les abeilles sauvages

John Argall

Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick (506) 453-2108

4 Projets de conservation de la diversité génétique

Les producteurs agricoles participent activement à la conservation et à l'amélioration des ressources génétiques animales et végétales. Nous décrivons ci-après leur participation à des projets visant à préserver les variétés, les espèces et les races domestiquées et sauvages.

4.1 Conservation des espèces végétales indigènes des Prairies : Manitoba

Depuis 1987, John et Carol Morgan, d'Argyle au Manitoba, cultivent des espèces de la prairie à herbes hautes. Préoccupés par la disparition des écosystèmes indigènes des prairies, les Morgan recueillent, multiplient et distribuent les semences et le matériel végétal de ces espèces dans le cadre d'une entreprise commerciale mise sur pied pour accroître la disponibilité des plantes indigènes aux fins des projets de rétablissement des prairies. La famille Morgan produit actuellement une centaine d'espèces végétales différentes. La compétence de M. Morgan en matière de rétablissement des prairies indigènes est reconnue parmi les phytoécologistes. Il est d'ailleurs l'auteur d'un ouvrage portant sur cette question. Son livre présente une liste des personnes qui participent à la production de semences de plantes indigènes dans les diverses régions du Canada.

Participants

John et Carol Morgan

Pour renseignements

Prairie Habitats

John Morgan (204) 467-9371

4.2 Conservation des plantes alimentaires menacées d'extinction ou patrimoniales

Des producteurs agricoles font partie d'un réseau de production et d'échange d'espèces végétales alimentaires menacées d'extinction et d'espèces patrimoniales afin de maintenir la diversité génétique. De nombreuses variétés de fleurs, de fruits, de fines herbes, de légumes, d'arbres, d'arbustes et de céréales sont ainsi préservées dans le cadre du Programme *Heritage Seed Program*. Plus de 1 100 variétés de ces plantes sont cultivées et échangées par une centaine de personnes d'un bout à l'autre du Canada. Le nombre de producteurs agricoles associés à ce réseau n'est pas connu. Le programme a démarré en 1984 dans le cadre d'un projet de la *Canadian Organic Growers Inc*.

Participants

Canadian Organic Growers Inc., Environnement Canada (Bureau de la Convention sur la biodiversité), de nombreux agriculteurs, jardiniers, sites historiques, jardins botaniques et historiens horticoles.

Pour renseignements

Heritage Seed Program

Garrett Pittenger (416) 923-8880

Evelyn Stroud (905) 623-0353

4.3 Conservation des races de bétail

Rare Breeds Canada est une organisation nationale sans but lucratif qui encourage activement les agriculteurs à conserver les races de bétail rares, minoritaires ou menacées d'extinction. Par l'intermédiaire de son réseau d'éleveurs, elle confie le transfert des groupes d'animaux à ses membres afin d'établir des petites populations reproductrices. Trente-quatre exploitations faisant partie du réseau prennent soin d'environ 120 des 700 animaux formant le troupeau de l'organisation. Les participants sont habituellement des agriculteurs retraités ou amateurs. Ils conservent généralement une partie des géniteurs pour créer leur propre troupeau. Au nombre des races faisant l'objet de ce programme, citons le mouton de Jacob, la vache Canadienne, le cheval Canadien, l'âne et diverses races de poulets, d'oies et de dindons.

Participants

Rare Breeds Conservancy, agriculteurs bénévoles.

Pour renseignements

Rare Breeds Canada

Jim Lawrence

Rare Breeds Conservancy (705) 653-0231

5 Outils, information et sensibilisation

5.1 Évaluation de la performance environnementale par les plans agricoles

Les agriculteurs des diverses régions du Canada utilisent des plans agricoles pour évaluer la performance environnementale de leurs pratiques et de leurs systèmes de gestion. La mise en oeuvre de ces plans varie selon la province. La démarche bien rodée de l'Ontario ainsi que les expériences pilotes menées en Alberta sont décrites ci-après afin d'illustrer l'utilisation faite de cet outil de gestion.

5.1.1 Plans agro-environnementaux en Alberta

Cinq producteurs agricoles albertains collaborent avec le personnel du gouvernement provincial à l'élaboration et à la mise en oeuvre de plans agro-environnementaux intégrés. Ces plans et les améliorations qu'ils apporteront en matière de conservation des ressources visent à aider les producteurs à travailler d'une façon à la fois économiquement et écologiquement durable. Les plans portent en particulier sur des méthodes qui influent sur l'érosion du sol, le rendement du bétail, la qualité de l'eau et la qualité des habitats de la faune.

Ce projet pilote a été lancé en 1994 et a duré un an. Afin de couvrir le plus de situations possible, on a sélectionné des exploitations situées dans différentes régions de la province : Warner, Big Valley, Fairview, Camrose et Sedgewick. Les avantages obtenus, comme l'augmentation du rendement du bétail et l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats de la faune, ont été attribués aux modifications suggérées dans les plans agro-environnementaux. On souhaite également encourager d'autres membres de la collectivité agricole albertaine à adopter eux aussi des plans agro-environnementaux intégrés.

Participants

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta, Habitat faunique Canada, Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Canards Illimités Canada.

Pour renseignements

Plans de gestion intégrée à la ferme

Gaylen Armstrong

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta (403) 381-5538

5.1.2 Plans agro-environnementaux en Ontario

Depuis 1992, les producteurs agricoles ontariens évaluent la performance environnementale de leur exploitation grâce à des plans agro-environnementaux. Ces plans sont des documents comportant 23 modules d'évaluation des risques liés aux activités agricoles et de leurs liens avec la santé et la sécurité des humains et des animaux, la qualité de l'eau souterraine et de l'eau de surface ainsi qu'avec les lois pertinentes. En réalisant ces plans agro-environnementaux, les producteurs peuvent limiter les activités qui entraînent ou qui sont susceptibles d'entraîner des incidences environnementales indésirables. Ce programme est offert sans frais et les participants reçoivent un certificat de reconnaissance pour leurs efforts. Ce programme géré par les producteurs traduit l'engagement de la collectivité agricole vis-à-vis la protection de l'environnement.

Les plans agro-environnementaux comportent trois étapes. Premièrement, les producteurs intéressés participent à un atelier pour apprendre comment remplir les modules d'évaluation des risques et remplissent ensuite les modules qui se rapportent à leur type d'exploitation. Le plan agro-environnemental est par la suite soumis à un examen par des pairs. Le but de cet examen est d'aider le producteur à élaborer un plan d'action qui lui permettra de s'attaquer aux aspects problématiques de ses méthodes culturales ou, encore, d'améliorer ses méthodes déjà respectueuses de l'environnement.

En avril 1995, plus de 5 000 agriculteurs de 52 comtés de la province avaient déjà participé au processus d'élaboration de plans agro-environnementaux. Plus de 1 600 de ces plans avaient été examinés et 1 534 jugés appropriés. Les agriculteurs qui soumettent des plans jugés inappropriés se voient offrir une aide technique supplémentaire. À l'issue de cet exercice, la majorité des agriculteurs participants ont constaté que leurs activités ne posaient aucun risque pour l'environnement.

La coalition agro-environnementale ontarienne (*Ontario Farm Environmental Coalition*) s'est donné pour objectif d'amener toutes les familles agricoles de l'Ontario à avoir un plan agro-environnemental d'ici à l'an 2000.

Les agriculteurs peuvent bénéficier d'une aide financière pour mettre en place des mesures de protection de l'environnement dans le cadre du programme d'encouragement des plans agro-environnementaux. Ce programme offre un montant maximal de 500 \$ par entreprise agricole. Il a déjà fait l'objet de 264 demandes. Les projets pour lesquels une aide a été accordée comprenaient la construction d'installations d'entreposage de produits antiparasitaires, de structures d'entreposage du fumier, d'un système de retenue des eaux de ruissellement agricole contaminées et l'ensemencement de bandes tampons le long des rives des cours d'eau.

Participants

Fédération de l'agriculture de l'Ontario, *Christian Farmers Federation of Ontario*, *AG Cae* (Groupes agricoles voués à la protection des ressources et de l'environnement), *Ontario Farm Animal Council*, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, Environnement Canada, Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario, Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario, Université de Guelph, offices de protection de la nature et autres groupes intéressés.

Pour renseignements

Plans agro-environnementaux

W.M. (Don) Hill

Association pour l'amélioration des sols et des cultures de l'Ontario (519) 986-2040

5.2 Lignes directrices pour des méthodes d'agriculture durable

Les producteurs agricoles apprennent comment intégrer des pratiques d'agriculture durable dans leurs plans de gestion, en consultant de nombreuses publications. Voici quelques-unes de ces publications.

5.2.1 Colombie-Britannique

B.C. Livestock Watering Manual Environmental Guidelines for Beef Producers in British Columbia

Pour renseignements

Warehousing and Asset Investment Recovery

Brian McNeil (604) 356-8516

Best Agricultural Waste Management Plans

Best Soil Management Plans

Pour renseignements

Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique

Molly Marshall (604) 556-3100

5.2.2 Alberta

Code of Practice for the Safe and Economic Handling of Animal Manures

Pour renseignements

Bureau des publications du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta, (403) 427-0391.

Caring for the Green Zone: Riparian Areas and Grazing Management

Pour renseignements

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta

Barry Adams (403) 381-5486

Ministère de la Protection de l'environnement de l'Alberta

Lorne Fitch (403) 381-5281

5.2.3 Manitoba

Code de pratiques agricoles pour les producteurs de boeuf du Manitoba

Code de pratiques agricoles pour les producteurs de lait du Manitoba

Code de pratiques agricoles pour les producteurs de porc du Manitoba

Code de pratiques agricoles pour les producteurs de volaille du Manitoba

Pour renseignements

Ministère de l'Agriculture du Manitoba

Cam Thang ou Shelly Bartell (204) 945-3893

5.2.4 Ouest du Canada

Guide du propriétaire foncier : conservation des prairies de l'Ouest canadien.

Pour renseignements

Environnement Canada

Greta Laboucane (403) 951-8600

Environnement Canada

Raymonde Giroux-Lefebvre (403) 951-8720

5.2.5 Ontario

Guides sur les meilleures pratiques de gestion :

Gestion des fumiers

Grandes cultures

Cultures horticoles

Gestion de l'agroforesterie et de l'habitat

Aperçu : solutions pratiques pour les problèmes de sol et d'eau

La gestion de l'eau

Gestion des éléments nutritifs

Gestion du sol

Gestion de l'habitat du poisson et de la faune

Gestion de l'irrigation

Gestion intégrée des ennemis des cultures.

Pour renseignements

Fédération de l'agriculture de l'Ontario

Wendy Beaton (416) 485-3333

5.3 Initiatives de sensibilisation

La connaissance et la compréhension des différents enjeux agro-environnementaux sont essentielles pour amener les agriculteurs à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. À cette fin, les producteurs agricoles sont invités à participer à diverses initiatives de sensibilisation concernant l'agriculture durable et la conservation des ressources biologiques.

5.3.1 Semaine québécoise de la conservation des ressources : Québec

Depuis 1989, la Table de concertation sur la conservation des ressources organise une Semaine québécoise de la conservation des ressources. Les agriculteurs et les différents intervenants du domaine agricole y discutent des grands enjeux de la conservation des ressources naturelles et de la protection de l'environnement. Cet événement constitue une occasion unique pour les agriculteurs et pour les citoyens de se familiariser avec la recherche, les nouvelles techniques et l'équipement de pointe en matière de protection des ressources et de conservation de la biodiversité. De nouveaux thèmes sont abordés à chaque année.

Participants

Table de concertation sur la conservation des ressources, Union des producteurs agricoles, Agriculture et Agro-Alimentaire Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval et Ordre des agronomes du Québec.

Pour renseignements

Union des producteurs agricoles

Daniel Bernier (514) 679-0530

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Martine Boivin (418) 643-1151

5.3.2 Programme d'aide à la formation : Québec

L'entente auxiliaire Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture finance des initiatives qui ont pour but le développement de nouvelles activités de formation à l'intention des clientèles agricoles. Les secteurs d'intervention privilégiés sont la qualité de l'eau et la pollution diffuse, la conservation des ressources et la fertilisation intégrée et, enfin, la protection des plantes.

Voici une brève description d'un important projet mené dans le cadre de ce programme.

- a) **Vers des choix durables** : Des agriculteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont participé à la création d'un vidéo présentant leurs témoignages concernant des mesures concrètes qu'ils ont prises pour préserver la qualité de l'environnement au sein de leur exploitation agricole. Le document visuel est accompagné d'une pochette contenant 21 fascicules qui fournissent de l'information sur différents thèmes liés à l'agriculture durable, dont le contrôle de l'érosion, l'économie d'énergie, la conservation du sol, la qualité de l'eau et la protection des habitats fauniques. Le matériel didactique sera distribué par l'intermédiaire de l'Union des producteurs agricoles à près de 2000 producteurs agricoles de la région.

Partenaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Union des producteurs agricoles et MADIE.

Pour renseignements

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Bruno Gosselin (418) 644-6503

Union des producteurs agricoles

Robert Savard (418) 549-7353

5.4 Programme Club-conseil : Québec

Le programme Club-conseil de l'Entente auxiliaire Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture a donné lieu à la création de douze clubs-conseils. Chaque club, formé d'une vingtaine d'entreprises agricoles, bénéficie des services d'un expert pour les conseiller dans leurs projets de conservation. Les agriculteurs adoptent ainsi une approche globale dans la gestion des ressources et favorisent une agriculture durable. Les clubs ont débuté leurs activités le 1^{er} août 1993 et ont été subventionnés jusqu'au 31 mars 1997. Les 12 clubs-conseils réunissent 290 fermes et représentent environ 30 000 hectares. Une aide financière est offerte pour couvrir les honoraires des écoconseillers.

Les principales problématiques abordées sont l'amélioration de la qualité de l'eau et la diminution de la pollution diffuse, la meilleure conservation des ressources et la fertilisation intégrée, ainsi que la lutte antiparasitaire intégrée dans la protection des cultures.

Le programme Club-conseil s'est intéressé aux projets suivants :

- a) **Club Sols vivants**: La majorité des membres de ce club-conseil sont des producteurs laitiers. Ils favorisent le développement de l'agriculture biologique dans la région Bas Saint-Laurent-Gaspésie. Ils s'intéressent plus particulièrement à la gestion des fumiers, l'élevage et la diversification des activités agricoles.
- b) **Club agro-environnemental Beaurivage** : Les productions porcine et laitière constituent les principales activités des membres de ce club de la région de Québec. L'intérêt premier de ce club-conseil est la gestion des fumiers et des surplus de fumier.
- c) **Club-conseil Bellechasse/Nouvelle-Beauce** : Des producteurs laitiers et porcins de la région de Québec se sont regroupés pour former ce club-conseil. Ils s'intéressent à la problématique de la gestion des fumiers.
- d) **Club-conseil Beauce Agri-Nature** : Ce club-conseil de la région Beauce-Appalaches se préoccupe des différentes problématiques liées aux productions diversifiées et à la gestion des fumiers.
- e) **Club de fertilisation de Beauce** : Des producteurs porcins et laitiers tentent de trouver des solutions aux problèmes de gestion des fumiers et des surplus de fumier dans la région Beauce-Appalaches.
- f) **Club Sol en main** : La production laitière et les grandes cultures sont les principales activités des membres de ce club-conseil. Ces agriculteurs de la région Bois-Francs s'intéressent entre autres à la gestion des fumiers, à la gestion des pesticides et à la conservation des sols.

- g) **Club-conseil Gestrie-Sol** : La majorité des membres de ce club de la région de l'Estrie pratiquent l'élevage du porc et la production laitière. La gestion des fumiers et des surplus de fumier, la gestion des pesticides et la conservation du sol constituent les principales problématiques évaluées par les membres de ce club.
- h) **Agri-durable** : La majorité des membres de ce club pratiquent l'élevage du porc et/ou les grandes cultures dans la région Richelieu-St-Hyacinthe. La gestion du fumier, la diminution du recours aux herbicides et aux engrais chimiques et la prévention de la dégradation du sol s'inscrivent au coeur des préoccupations des membres. Les techniques utilisées sont le semis direct, la présence de résidus végétaux sur le sol à l'automne, la rotation des cultures, la diminution de la quantité d'herbicides par l'arrosage en bande et le rétablissement de brise-vent et de la végétation riveraine.
- i) **Club Dura-club** : Des producteurs laitiers de la région de Richelieu-St-Hyacinthe se sont regroupés pour tenter de remédier aux problèmes de gestion des fumiers, des surplus de fumier et des pesticides.
- j) **Club-conseil G.E.R.A.** : Ce club de la région Sud-Ouest de Montréal se compose principalement de producteurs de lait et de grandes cultures. Il s'intéresse à la gestion des fumiers, des pesticides et à la conservation du sol.
- k) **Club-conseil Sols légers de Lanaudière** : Des producteurs de tabac et de pommes de terre ont formé ce club-conseil dans la région située au nord de Montréal. Ils tentent de trouver des solutions aux problèmes de gestion des pesticides et de conservation du sol.
- l) **Club-conseil Pro-vert** : Ce club-conseil, constitué de producteurs laitiers, s'intéresse à la gestion des pesticides, à la conservation du sol et à la conservation des ressources dans les cultures de céréales et de pommes de terre dans la région Saguenay-Lac-St-Jean.

Partenaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Pour renseignements

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Pierre Beudet (418) 644-5602

Mireille Therrien (418) 644-6177

5.5 Programme d'aide à la promotion : Québec

Ce programme tente d'intéresser les agriculteurs aux nouvelles technologies ou pratiques culturales permettant le développement d'une agriculture durable. Il favorise le transfert des technologies liées à la qualité de l'eau et la pollution diffuse, à la conservation des ressources et la fertilisation intégrée de même qu'à la protection des végétaux.

Plus de 150 groupes d'agriculteurs ont mis en branle des projets de promotion des nouvelles technologies ou pratiques culturales. Au nombre de ces projets, citons la végétalisation et la stabilisation des berges, la promotion et la vulgarisation des pratiques de gestion optimale, la rationalisation de la fertilisation et la valorisation des fumiers et les nouveaux modes de contrôle des mauvaises herbes. L'information est diffusée de différentes façons (fiches ou bulletins techniques, vidéos, sites de démonstration, colloques, journée d'information, etc.).

Partenaires

Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Union des producteurs agricoles et différentes organisations gouvernementales et non gouvernementales, associations et experts-conseils spécialisés en environnement.

Pour renseignements**Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec**

Bruno Gosselin (418) 644-6503

Mireille Therrien (418) 644-6177

5.6 Club d'encadrement technique : Québec

Le programme Club d'encadrement technique a permis la création d'une cinquantaine de clubs répartis dans les onze régions agricoles du Québec. Chaque club, qui est constitué d'au moins cinq exploitations agricoles, bénéficie des services d'un expert qui conseille les entreprises agricoles dans leurs efforts de conservation. Les clubs d'encadrement technique font partie intégrante du Programme cadre du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Les clubs d'encadrement technique oeuvrent notamment dans les domaines suivants : conservation du sol, protection des végétaux (conformité aux principes élaborés dans la Stratégie phytosanitaire du Gouvernement du Québec), mise en application des principes et techniques de l'agriculture biologique et gestion des cultures.

Partenaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour renseignements

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, directeurs adjoints des bureaux régionaux.

Annexe A : Glossaire

Agriculture durable : «Systèmes agricoles et agroalimentaires économiquement viables et capables de produire des aliments nourrissants et sains tout en conservant ou en améliorant les ressources naturelles et l'environnement pour les générations futures», selon la définition qu'en donne Agriculture et Agroalimentaire Canada dans la Stratégie environnementale nationale pour le secteur agricole et agroalimentaire.

Barre de levée : Dispositif mécanique attaché au tracteur pour la tonte ou l'andainage du foin et utilisé pour chasser les oiseaux et autres animaux hors de leur abri et ainsi réduire les risques de blessures et de prédation pour ces derniers.

Biodiversité : «La diversité des espèces et des écosystèmes, la variabilité des gènes de diverses espèces et les structures écologiques dont ils font partie», selon la définition donnée par Agriculture et agroalimentaire Canada dans la Stratégie environnementale nationale pour le secteur agricole et agroalimentaire

Couvert végétal : Culture protégeant le sol contre l'érosion ou la perte de matières nutritives.

Couvert végétal permanent : Communautés végétales de graminées, ensemencées ou indigènes, qui ne sont pas récoltées ni labourées à la fin de la saison et qui constituent ainsi un couvert végétal permanent sur le sol.

Eaux de laiterie usées : Eau contenant des agents de nettoyage, de rinçage et de stérilisation après les activités de nettoyage et de stérilisation des cuves réfrigérantes.

Fourrage : Matériel végétal servant à l'alimentation du bétail et des espèces sauvages.

Milieux secs (ou hautes-terres) : terres éloignées des plans d'eau ou des cours d'eau et où les communautés végétales palustres et émergentes sont remplacées par des plantes qui tolèrent mieux les conditions plus arides.

Mise au pâturage tardive : Report de la mise au pâturage du bétail dans les champs de plantes indigènes ou non indigènes jusqu'à ce que les oiseaux nichant au sol aient terminé d'élever leurs petits (habituellement au début ou au milieu de juillet).

Moisson ou fenaison tardive : Report du fauchage ou de l'andainage du foin ou autres cultures pour laisser le temps aux oiseaux nichant au sol d'élever leurs petits (habituellement au début ou au milieu de juillet).

Pâturage en alternance : Type de pâturage dont l'utilisation par le bétail est limitée tant du point de vue de la durée que de l'intensité et de la fréquence, pour permettre aux communautés végétales de se rétablir entre les périodes d'utilisation.

Système d'abreuvement : Systèmes d'approvisionnement en eau utilisant des pompes ou le principe de la gravité pour fournir au bétail une source d'eau à distance des zones riveraines.

Système de pâturages planifiés : Gestion planifiée et systématique des pâturages pour assurer un équilibre adéquat entre la productivité du bétail et la capacité de charge du milieu.

Travail de conservation du sol : Réduction ou élimination du travail du sol sur les terres cultivées pour maintenir la production agricole, réduire l'érosion du sol et fournir des habitats pour la faune en favorisant la croissance d'un couvert végétal propice à la nidification et à la dissimulation des animaux.

Zone riveraine : Zone terrestre adjacente à un plan d'eau ou à un cours d'eau, caractérisée par des communautés végétales hydrophiles, des sols à texture fine et une nappe phréatique élevée.

Zone tampon : Bande de terre généralement non utilisée pour le pâturage ou la culture, qui sépare la superficie agricole d'une zone à haute productivité pour la faune, comme les cours d'eau.

Annexe B : Personnes-ressources

Adams, Barry
Gestionnaire régional des parcours
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du
Développement rural de l'Alberta
Division des terres publiques
Agriculture Centre
Jail Road Bag 3014
Lethbridge (Alberta) T1J 4C7
Téléphone : (403) 381-5486
Télécopieur : (403) 381-5792

Argall, John
Spécialiste de la culture du bleuets
Ministère de l'Agriculture et de
l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
Téléphone : (506) 453-2128
Télécopieur : (506) 453-7978

Armstrong, Gaylen
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et
du Développement rural de l'Alberta
Direction générale de la conservation et du
développement
P.O. Box 3014
Agriculture Centre
Lethbridge (Alberta) T1J 4C7
Téléphone : (403) 381-5538
Télécopieur : (403) 381-5153

Association Chasse et Pêche de Plessisville inc.
2048, Saint-Jean
Plessisville (Québec) G6L 1H1
Téléphone : (819) 362-2167

Awaschuck, Ernie
Alberta NAWMP Centre
550, 10011 - 109 Street
Edmonton (Alberta) T5J 3S8
Téléphone : (403) 422-1040
Fax : (403) 422-1045

Bartell, Shelly
Ministère de l'Agriculture du Manitoba
Direction des publications
411 York Avenue
Winnipeg (Manitoba) R3C 3M1
Téléphone : (204) 945-3893
Télécopieur : (204) 948-2498

Beaton, Wendy
Fédération de l'agriculture de l'Ontario
40 Eglinton Avenue East, 5th Floor
Toronto (Ontario) M4P 3B1
Téléphone : (416) 485-3333
Télécopieur : (416) 485-9027

Beaudet, Pierre
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
Direction de l'environnement et du
développement durable
200 A, chemin Ste-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 644-5602
Télécopieur : (418) 528-0405

Beaulieu, Robert
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
177, rue Saint-Joseph
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : (514) 427-2000
Télécopieur : (514) 427-0407

Bélanger, Bruno
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
Direction de l'environnement et du
développement durable
200-A, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 643-3145
Télécopieur : (418) 528-0405

Bélanger, Gisèle
Ministère des Ressources naturelles du Québec
Service de mise en valeur des forêts privées
880, chemin Ste-Foy, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 4X4
Téléphone : (418) 643-2427
Télécopieur : (418) 646-9245

Bélanger, Luc
Service canadien de la faune
Environnement Canada
1141, route de l'Église
9^e étage, C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
Téléphone : (418) 649-6130
Télécopieur : (418) 649-6475

Bernier, Daniel
Union des producteurs agricoles
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Téléphone : (514) 679-0530
Télécopieur : (514) 679-4943

Boivin, Martine
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
200 A, chemin Ste-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 643-1151
Télécopieur : (418) 646-1830

Boucher, Richard
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
Direction de l'environnement et du
développement durable
200, chemin Ste-foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 643-2450
Télécopieur : (418) 528-0405

Brechtel, Steve
Ministère de la Protection de l'environnement de l'Alberta
Service des ressources naturelles
Division de la gestion de la faune
7th Floor, O.S. Longman Building
6909-116 St.
Edmonton (Alberta) T6H 4P2
Téléphone : (403) 422-9533
Télécopieur : (403) 422-9685

Brook, Doug
Box 1900, 33 Iroquois Road, Unit 5
Timmins (Ont.) P4N 7X1
Téléphone : (705) 264-4218
Télécopieur : (705) 268-0377

Cahill, Mike
Directeur intérimaire de l'habitat et de la
conservation
Ministère des Ressources fauniques de Terre-
Neuve et du Labrador
Pleasantville, Building 810
Box 8700
Saint Johns (T.-N.) A1B 4J6
Téléphone : (709) 729-2548
Télécopieur : (709) 729-6629

Clark, E. Ann
Département de phytotechnie
Université de Guelph
Guelph (Ontario)
Téléphone : (519) 824-4120
Télécopieur : (519) 763-8933

Clément, Marc
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
390, rue Principale
Buckingham (Québec) J8L 2G7
Téléphone : (819) 986-8541
Télécopieur : (819) 986-9299

Côté, Esther
Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Gare maritime Champlain
901, Cap Diamant, pièce 350-4
Québec (Québec) G1K 4K4
Téléphone : (418) 648-4820
Télécopieur : (418) 648-7342

Côté, Steve
Union des producteurs agricoles
6, rue Dumoulin
Saint-Rémy (Québec) G0L 2L0
Téléphone : (514) 454-5115
Télécopieur : (514) 454-6918

Dagenais, Johanne
Coordonnatrice
Corporation d'aménagement et de protection de
la Sainte-Anne
80, rue Principale, C.P. 639
Sainte-Christine-d'Auvergne (Québec) G0A 1A0
Téléphone : (418) 339-2688
Télécopieur : (418) 329-3356

D'Aoust, Mylène
Groupe Argus inc.
3075, chemin des Quatre Bourgeois
Sainte-Foy (Québec) G1W 4Y4
Téléphone : (418) 654-9638
Télécopieur : (418) 654-9699

Davis, Stephen
Gestionnaire des services biologiques
Saskatchewan Wetland Conservation
Corporation
#202-2080 Cornwall Street
Regina (Saskatchewan) S4P 2K5
Téléphone : (306) 787-0726
Télécopieur : (306) 787-0780

DeHann, Ron
Ministère de l'Agriculture, des Pêches et des
Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard
P.O. Box 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8
Téléphone : (902) 368-5661
Télécopieur : (902) 368-5661

Delesalle, Bruno
Biologiste provincial
Canards Illimités Canada
954-A Laval Crescent
Kamloops (C.-B.) V2C 5P5
Téléphone : (250) 374-8307
Télécopieur : (250) 374-6287

Dill, Tom
Saskatchewan Stock Growers Association
Exhibition Park
Canada Center Building
Box 4752
Regina (Saskatchewan) S4P 3Y4
Téléphone : (306) 757-9499
Télécopieur : (306) 569-8799

Doris, Peter
Ontario Cattlemen's Association
130 Malcolm Road
Guelph (Ontario) N1K 1B1
Téléphone : (519) 824-0334
Télécopieur : (519) 824-9101

Duffy, Tom
Coordonnateur de la gestion des milieux humides
Ministère des Ressources environnementales
de l'Île-du-Prince-Édouard
Division de la pêche et de la faune
P.O. Box 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8
Téléphone : (902) 368-4667
Télécopieur : (902) 368-5830

Dumont, Bruno
Pro Faune
2095, boulevard Charest Ouest, Bureau 219
Sainte-Foy (Québec) G1N 4L8
Téléphone : (418) 688-3898
Télécopieur : (418) 681-6914

Dundas, Heather
Nature Saskatchewan
Room 206 - 1860 Lorne Street
Regina (Saskatchewan) S4P 2L7
Téléphone : (306) 780-9273
Télécopieur : (306) 781-6021

Dupuis, Gary
Unit 1 - 641 Norris Court
Kingston (Ontario) K7P 2R9
Téléphone : (613) 389-0418
Télécopieur : (613) 389-0239

Durocher, Henri
Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000
Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec
2360, chemin Ste-Foy, 2^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H2
Téléphone : (418) 644-3585
Télécopieur : (418) 528-1035

Filion, Bernard
Canards Illimités du Canada
710, rue Bouvier, bureau n^o 260
Québec (Québec) G2J 1A7
Téléphone : (418) 623-1650
Télécopieur : (418) 623-0420

Fisher, Jim
Coordonnateur du programme
Delta Waterfowl Foundation
37 - 11th St.
Brandon (Manitoba) R7A 4J2
Téléphone : (204) 239-1900

Fitch, Lorne
Ministère de la Protection de l'environnement de l'Alberta
Service des ressources naturelles : poisson, faune et parcs
YPM Place 530 - 8th Street South
Bag 3014
Lethbridge (Alberta) T1J 4C4
Téléphone : (403) 381-5281

Flock, Marilyn
County of Barrhead Agricultural Service Board
5306 - 49th Street
Barrhead (Alberta) T7N 1N5
Téléphone : (403) 674-3331
Télécopieur : (403) 674-2777

Fortin, Raymonde
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
Direction de l'environnement et du
développement durable
200-A, chemin Ste-Foy
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 644-6508
Télécopieur : (418) 644-0829

Fowler, Graeme
Coordonnateur de projet
Comox Waterfowl Management Project
1405 Argus Place
Comox (C.-B.) V9M 3B3
Téléphone : (250) 339-0673
Télécopieur : (250) 339-0643

Gaudreault, Léopold
Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec
Direction de la conservation et du patrimoine écologique
2360, chemin Ste-Foy
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H2
Téléphone : (418) 643-5397
Télécopieur : (418) 646-6169

Giguère, Robert
Groupement forestier de l'Est-du-Lac-Témiscouata inc.
49, rue du Clocher
Saint-Émile d'Auclair (Québec) G0L 1A0
Téléphone : (418) 899-6673
Télécopieur : (418) 899-2708

Giroux-Lesebure, Raymonde
Environnement Canada Région de l'Ouest et du Nord
Direction des communications
Twin Atria II, 2nd Floor
4999 - 98 Avenue
Edmonton (Alberta) T6B 2X3
Téléphone : (403) 951-8720
Télécopieur : (403) 495-2615

Gosselin, Bruno
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
Direction de l'environnement et du
développement durable
200-A, chemin Ste-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 644-6503
Télécopieur : (418) 528-0405

Gouin, Jean-Michel
Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec
Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune
9530, rue de la Faune, C.P. 7200
Charlesbourg (Québec) G1G 5H9
Téléphone : (418) 622-5151
Télécopieur : (418) 622-3014

Goulden, Herb
Bureau régional du PNAGS de Brandon
2034 Currie Boulevard
Brandon (Manitoba) R7A 5Y1
Téléphone : (204) 729-3501

Hawbolt, Stephen
Directeur de programme
Clean Annapolis River Project
P.O. Box 496
Annapolis Royal (N.-É.) B0S 1A0
Téléphone : (902) 532-7533
Télécopieur : (902) 678-1253

Hill, W.M. (Don)
Coordonnateur du programme
Association pour l'amélioration des sols et des
cultures de l'Ontario
P.O. Box 496
Markdale (Ont.)
Téléphone : (519) 986-2040
Télécopieur : (519) 986-3014

Hone, Francine
Service canadien de la faune
Environnement Canada
1141, route de l'Église
9^e étage, C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
Téléphone : (418) 648-4554
Télécopieur : (418) 649-6475

Houde, Jocelyn
Président
Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs
C.P. 456
Victoriaville (Québec) G6P 6T3
Téléphone : (819) 357-3388
Télécopieur : (819) 357-3389

Kinkel, Nick
566 Welham Road
Barrie (Ontario) L4M 6E7
Téléphone : (705) 721-4444
Télécopieur : (705) 721-4999

Labonté, Serge
Service canadien de la faune
Environnement Canada
1141, route de l'Église
9^e étage, C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
Téléphone : (418) 648-7138
Télécopieur : (418) 649-6475

Laboucane, Greta
Environnement Canada, Région de l'Ouest et du Nord
Direction des communications
Twin Atria II, 2nd Floor
4999 - 98 Avenue
Edmonton (Alberta) T6B 2X3
Téléphone : (403) 951-8600
Télécopieur : (403) 495-2615

Landry, Pierre-Antoine
Union des producteurs agricoles
5185, rue Rideau
C.P. 4000, Succursale Ancienne Lorette
Québec (Québec) G2E 5S2
Téléphone : (418) 872-0770
Télécopieur : (418) 872-3386

Laniel, Jean-Pierre
Canards Illimités du Canada
710, rue Bouvier, pièce 260
Québec (Québec) G2J 1A7
Téléphone : (418) 623-1650
Télécopieur : (418) 623-0420

Laporte, Pierre
Service canadien de la faune
Environnement Canada
1141, route de l'Église
9^e étage, C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
Téléphone : (418) 648-7225
Télécopieur : (418) 649-6475

Lawrence, Jim
Directeur général, Rare Breeds Conservancy
Poste restante
Cambellford (Ontario) K0L 1L0
Téléphone : (705) 653-0231
Télécopieur : (705) 653-0232

Lehoux, Denis
Service canadien de la faune
Environnement Canada
1141, Route de l'Église, C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
Téléphone : (418) 648-2544
Télécopieur : (418) 649-6475

Lépine, Guy
Fondation de la faune du Québec
Coordonnateur de projets
Place Iberville II
1175, rue Lavigerie, Bureau 420
Sainte-Foy (Québec) G1V 4P1
Téléphone : (418) 644-7926
Télécopieur : (418) 643-7655

Lowe, Dave
Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs
Division de la faune et du poisson
1259 Dalhousie
Kamloops (C.-B.) V2C 5Z5
Téléphone : (604) 371-6248

MacAulay, Colin
Président du conseil d'administration
Prince Edward Soil and Crop Improvement Association
Souris, R. R. #2
(Î.-P.-É.) C0A 2B0
Téléphone : (902) 687-3663
Télécopieur : (902) 687-1286

Maisonneuve, Charles
Ministère de l'Environnement et de la faune du Québec
Direction de la faune et des habitats
5^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y1
Téléphone : (418) 644-8115
Télécopieur : (418) 646-6863

Marr, Peter
Spécialiste de la pollution diffuse en milieu rural
Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario
2 St. Clair Ave. West, 14th Floor
Toronto (Ontario) M4V 1L5
Téléphone : (416) 327-7105
Télécopieur : (416) 323-5031

Marshall, Molly
Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation
Direction de la gestion des ressources
1767 Angus Campbell Road
Abbotsford (C.-B.) V3G 2M3
Téléphone : (604) 556-3100
Télécopieur : (604) 556-3099

Matthies, Nolan
Saskatchewan Wetland Conservation Corporation
#110 - 2151 Scarth Street
Regina (Saskatchewan) S4P 3Z3
Téléphone : (306) 787-0726
Télécopieur : (306) 787-0780

Maynard, Laurie
Gestionnaire de programme
Service canadien de la faune
Environnement Canada
75 Farquhar Street
Guelph (Ontario) N1H 3N4
Téléphone : (519) 826-2093
Télécopieur : (519) 826-2113

McCullough, Gary
Gestionnaire de programme
Service canadien de la faune
465 Gideon Dr. P.O. Box 490
Lambeth Station
London (Ontario) N6P 1R1
Téléphone : (519) 472-5750

McGregor, I.A. (Ian)
Chef, Section des pêches
Ministère de l'Environnement, des Terres et
des Parcs de la Colombie-Britannique
1259 Dalhousie Drive
Kamloops (C.-B.) V2C 5Z5
Téléphone : (604) 371-6200
Télécopieur : (604) 828-4000

McNeil, Brian
Warehousing and Asset Recovery
742 Vanalman Avenue
Victoria (C.-B.) V8V 1X4
Téléphone : (604) 356-8516

Mercille, Benoît
Fondation de la faune du Québec
Coordonnateur de projets
Place Iberville II
1175, rue Lavigerie, Bureau 420
Sainte-Foy (Québec) G1V 4P1
Téléphone : (418) 644-7926
Télécopieur : (418) 643-7655

Merkley, Craig
Spécialiste des services de conservation
Upper Thames River Conservation Authority
R.R.#6 London (Ontario) N6A 4C1
Téléphone : (519) 451-2800
Télécopieur : (519) 451-1188

Morgan, John
Box 1
Argyle (Manitoba) R0C 0B0
Téléphone : (204) 467-9371
Télécopieur : (204) 467-5004

Motes, Lee
Bureau de Regina de Canards illimités
Canada
Box 4465, 1606-4th Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 3W7
Téléphone : (306) 569-0424
Télécopieur : (306) 565-3699

Nault, Denis
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
Direction de l'environnement et du
développement durable
200-A, chemin Ste-Foy
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 644-6182
Télécopieur : (418) 646-0829

Newkirk, Deanne
Programmes environnementaux de la SaskPower
2025 Victoria Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 0S1
Téléphone : (306) 566-2885
Télécopieur : (306) 566-3428

Ouellet, Léo
Directeur général
Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs
C.P. 456
Victoriaville (Québec) G6P 6T3
Téléphone : (819) 357-3388
Télécopieur : (819) 357-3389

Payer, Céline
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
Direction de l'analyse et de la coordination
200-A, chemin Sainte-Foy, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 644-6706
Télécopieur : (418) 644-3049

Pittenger, Garrett
Président
Heritage Seed Program
R.R. 3
Uxbridge (Ontario) L9P 1R3
Téléphone : (416) 923-8880

Poole, Bill
Canards Illimités Canada
Centre de conservation du marais Oak Hammock
1 Mallard Bay at Hwy. 220
P.O. Box 1160
Marais Oak Hammock (Manitoba) R0C 2Z0
Téléphone : (204) 467-3000
Télécopieur : (204) 467-9028

Quirion, Marcel
Fondation de la faune du Québec
Coordonnateur de projets
Place Iberville II
1175, rue Lavigerie, Bureau 420
Sainte-Foy (Québec) G1V 4P1
Téléphone : (418) 644-7926
Télécopieur : (418) 643-7655

Robert, Michel
Service canadien de la faune
Environnement Canada
1141, route de l'Église
9^e étage, C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
Téléphone : (418) 648-7225
Télécopieur : (418) 649-6475

Robitaille, Daniel
Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000
Environnement Canada
1141, route de l'Église
9^e étage, C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
Téléphone : (418) 648-3537
Télécopieur : (418) 649-6213

Rodenbush, Sharon
Saskatchewan Wetland Conservation Corporation
#110 - 2151 Scarth Street
Regina (Saskatchewan) S4P 3Z3
Téléphone : (306) 787-0726
Télécopieur : (306) 787-0780

Ryan, Tracey
Conseil principal - Conservation des sols et des eaux
Grand River Conservation Authority
400 Clyde Road, Box 729
Cambridge (Ontario) N1R 5W6
Téléphone : (519) 621-2761
Télécopieur : (519) 621-4844

Sanborn, Clint
Coordinateur
Sask. Wildlife Federation
444 River Street West
Moose Jaw (Saskatchewan) S6H 6J6
Téléphone : (306) 692-8812
Télécopieur : (306) 692-4370

Savard, Robert
Union des producteurs agricoles
422, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1T3
Téléphone : (418) 549-7353
Télécopieur : (418) 543-4873

Savoie, Robert
Forêt modèle du Bas Saint-Laurent inc.
284, rue Potvin
Rimouski (Québec) G1L 7P5
Téléphone : (418) 722-7211
Télécopieur : (418) 723-6045

Scobie, David
Coordonnateur, Operation Grassland Community
Box 1829
Brooks (Alberta) T1R 1C6
Téléphone : (403) 362-4122
Télécopieur : (403) 362-4122

Shantz, Christine
Technicienne
Grand River Conservation Authority
400 Clyde Road
Cambridge (Ontario) N1R 5W6
Téléphone : (519) 621-2761
Télécopieur : (519) 621-4844

Sharpe, John
Centre du programme des brise-vent de l'ARAP
Indian Head (Saskatchewan) S0G 2K0
Téléphone : (306) 695-2284
Télécopieur : (306) 695-2568

Smith, Susan
Coordonnatrice du projet
Delta Farmland & Wildlife Trust
#203 - 4882 Delta St.
Delta (C.-B.) V4K 2T8
Téléphone : (604) 946-7820
Télécopieur : (604) 940-3392

St-André, Ghislaine
Fondation de la faune du Québec
Coordonnateur de projets
Place Iberville II
1175, rue Lavigerie, Bureau 420
Sainte-Foy (Québec) G1V 4P1
Téléphone : (418) 644-7926
Télécopieur : (418) 643-7655

Stepaniuk, Jeff
Directeur général
MWF Habitat Foundation
1770 Notre Dame Avenue
Winnipeg (Manitoba) R3E 3K2
Téléphone : (204) 633-5967

Strankman, Peggy
Directrice - Affaires environnementales
Canadian Cattlemen's Association
#215, 6517 - 8th Street, NE
Calgary (Alberta) T2E 7H7
Téléphone : (403) 275-8558
Télécopieur : (403) 274-5686

Stroud, Evelyn
Coordonnateur
Heritage Seed Program
R.R. 3
Uxbridge (Ontario) L9P 1R3
Téléphone : (905) 623-0353

Sweet, Don
Conseiller principal sur les terres
Administration du rétablissement agricole des Prairies
(ARAP)
1800 Hamilton Street
Regina (Saskatchewan) S4P 4L2
Téléphone : (306) 780-5018
Télécopieur : (306) 780-5171

Thang, Cam
Ministère de l'Agriculture du Manitoba
Direction des publications
411 York Avenue
Winnipeg (Manitoba) R3C 3M1
Téléphone : (204) 945-3893
Télécopieur : (204) 948-2498

Therrien, Mireille
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
Direction de l'environnement et du
développement durable
200-A, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 644-6177
Télécopieur : (418) 528-0405

Thornbolm, Shane
Société protectrice du patrimoine écologique
du Manitoba
P.O. Box 520
Melita (Manitoba) R0M 1L0
Téléphone : (204) 522-8733
Télécopieur : (204) 522-3525

Toombs, Mike
Ingénieur
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et
des Affaires rurales de l'Ontario
1110 Stellar Dr. Unit 102
New Market (Ontario) L3Y 7B7
Téléphone : (905) 895-4519
Télécopieur : (905) 895-6739

Traversy, Normand
Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec
Direction de la faune et des habitats
150, boul. René-Lévesque Est, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y1
Téléphone : (418) 644-8120
Télécopieur : (418) 646-6863

Trencia, Guy
Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec
Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune
9530, rue de la Faune, C.P. 7200
Charlesbourg (Québec) G1G 5H9
Téléphone : (418) 622-5151
Télécopieur : (418) 622-3014

Trottier, Luce
Présidente
Corporation d'aménagement et de protection
de la Sainte-Anne
C.P. 11
Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0
Téléphone : (418) 339-2688
Télécopieur : (418) 339-2688

Watts, Dean
Ichtyobiologiste
Ministère de l'Environnement, des Terres et
des Parcs de la Colombie-Britannique
1259 Dalhousie Drive
Kamloops (C.-B.) V2C 5Z5
Téléphone : (604) 371-6248
Télécopieur : (604) 828-4000

Wetter, Les
Agronome provincial
Canards Illimités Canada
#202 10470 - 176 Street
Edmonton (Alberta) T5S 1L3
Téléphone : (403) 489-2002
Télécopieur : (403) 489-1856

Wrubleski, Gloria
Administration du rétablissement agricole des Prairies
(ARAP)
1800 Hamilton Street
Regina (Saskatchewan) S4P 4L2
Téléphone : (306) 780-7260
Télécopieur : (306) 780-5018

Young, Janice
Technicienne de la faune
Ministère de la Protection de l'environnement de l'Alberta
Service des ressources naturelles
Division de la gestion de la faune
14515 - 122 Avenue
Edmonton (Alberta) T5L 2W4
Téléphone : (403) 427-3574
Télécopieur : (403) 427-5695

Annexe C : Bibliographie

- Administration du rétablissement agricole des Prairies. Planning Farm Shelterbelts. Indian Head. Sans date.
- Agriculture et Agroalimentaire Canada. Stratégie environnementale nationale pour le secteur agricole et agroalimentaire. Ottawa. 1995.
- Anonyme. County of Barrhead - "Partners in Conservation" Wildlife Habitat Component: Brief History and Program Update. Barrhead, 1994.
- Association pour l'amélioration des sols et récoltes de l'Ontario. Les plans agro-environnementaux. Brochure. Toronto. Sans date.
- Association pour l'amélioration des sols et récoltes de l'Ontario. Programme d'encouragement des plans agro-environnementaux. Brochure. Toronto. Sans date.
- Canards Illimités Canada. Alberta Prairie CARE: North American Waterfowl Management Plan. Edmonton. n.d.
- Canards Illimités Canada et al. Manitoba Prairie CARE Fact Sheet: Habitat Conservation Programs. Novembre 1993.
- Canards Illimités Canada et al. Manitoba Prairie CARE Fact Sheet: North American Waterfowl Management Plan Program Summary. Février 1995.
- Canards Illimités Canada et al. Plan Nord Américain de la gestion de la sauvagine - Cinq années d'action sur nos milieux humide. Brochure. Québec.
- Canards Illimités Canada. Ontario Land CARE Fact Sheet: Program Guidelines. Janvier 1995.
- Canards Illimités Canada. Ontario Land CARE Fact Sheet: Ontario Land CARE. Barrie, 1993.
- Canards Illimités Canada. Ontario Land CARE News. Hiver 1995.
- Canards Illimités Canada. Ontario Land CARE News. Été 1995.
- Canards Illimités Canada. Interior Wetlands Program. Brochure. Kamloops. Sans date.
- Canards Illimités Canada. The Stewardship Advocate Newsletter. Vol.1, No.1, Kamloops, décembre 1994.
- Canards Illimités Canada. McDonald Creek Conservation Project: Bridge Lake, British Columbia. Kamloops. Sans date.
- Centre du PNAGS de l'Alberta. Partnerships: Caring for the Land; April 1993 to March 1994 Progress Review, North American Waterfowl Management Plan in Alberta. Edmonton, 1994.
- Clean Annapolis River Project. River Friendly Farming. Brochure. Annapolis Royal. n.d.

- County of Barrhead, Agricultural Service Board. Partners in Conservation. Brochure. Barrhead. Sans date.
- Delta Farmland and Wildlife Trust. The Greenfields Project: March 6, 1995. Project Update. Delta. Sans date.
- Delta Farmland and Wildlife Trust. The Greenfields Project Update: Wintercover Season - November 1994 to April 1995. Delta, 1995.
- Duffy, Tom. Eastern Habitat Joint Venture Prince Edward Island Wetland Stewardship Program: Report #7 April 01, 1994 - March 31, 1995. Charlottetown, 1995.
- Dundas, Heather. Operation Burrowing Owl: Saskatchewan: 1994 Annual Report. Préparé pour Nature Saskatchewan. Regina. 1995.
- Environnement Canada et al. Programme des milieux humides, des terrains boisés et de la faune. Brochure. Service canadien de la faune. Guelph. Sans date.
- Fédération de l'U.P.A. de Lévis-Bellechasse, Rive-Nord et Lotbinière-Mégantic. Au Courant - Bulletin d'information sur la restauration de la rivière Boyer. Juin 1994 à août 1995.
- Fondation de la faune du Québec. Programme d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques. Brochure. Québec.
- Fondation de la faune du Québec, Environnement Canada, Service canadien de la faune et Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec. Faune et habitats : Répertoire des programmes d'aide. Québec. 1993.
- Fondation de la faune du Québec et Gouvernement du Québec. Programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie. Brochure. Québec.
- Fondation de la faune du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et Fédération des producteurs de bois du Québec. Saines pratiques d'intervention en forêt privée. Vidéo et guide. Québec.
- Fondation de la faune du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Gouvernement du Québec et Gouvernement du Canada. La pollution diffuse et l'agriculture durable. Vidéo et documents de formation. Québec.
- Fondation de la faune du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Habitat faunique Canada et Service canadien de la faune. Mécanismes de protection/guide aux propriétaires. Guide. Québec.
- Fondation de la faune du Québec, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et Institut canadien de recherche en foresterie. Traverses de cours d'eau en milieu forestier. Vidéo et documents de formation. Québec.
- Fowler, Graeme et Bill Wareham. A Report on Trumpeter Swan Management in the Comox Valley, British Columbia: Comox Valley Waterfowl Management Project 1991-94 Report. Préparé pour le Service canadien de la faune et Canards Illimités Canada. 1994.

- Gouvernement de l'Alberta. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural. Agri-News. April 24, 1995.
- Gouvernement de la Colombie-Britannique. Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs. Habitat Conservation Fund Enhancement Proposal (1993-94). Kamloops, 1993.
- Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec. Clubs-Conseils - Rapport d'étape 1994-1995. Québec. 1995.
- Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec. Entente auxiliaire Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture : Rapport annuel 1993-1994. Québec. 1994.
- Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec. Saint-Laurent Vision 2000: Interactions communautaires - Bilan 1994-1995. Québec. 1995.
- Gouvernement du Québec. Plan d'action québécois sur la diversité biologique. Québec. 1996.
- Grand River Conservation Authority. 1994 Annual Report. Cambridge, 1995.
- Guarnaccia, Rocco. Individual Projects of Green Plan and Related Programs. Agriculture et Agroalimentaire Canada. Guelph, 1994.
- Manitoba Agriculture. Conservation Program Directory for Agro-Manitoba. 1992.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Le développement durable, pour la suite des choses : Faits saillants de la politique ministérielle de développement durable. Québec. 1995.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Le développement durable, pour la suite des choses : Politique ministérielle de développement durable. Québec. 1995.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Programme-cadre 1993-1996. Québec. 1995.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Stratégie phytosanitaire - Plan d'interventions. Québec. 1991.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Stratégie phytosanitaire - Rapport d'activités 1992-1994 et Orientations 1994-1995. Québec. 1995.
- Ministère des Ressources naturelles du Québec. Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Brochure. Québec.
- Ontario Farm Environmental Coalition. Our Farm Environmental Agenda: What's Been Achieved - 1992 to 1995. 1995
- Pittenger, Garrett. "HSP Update." in Heritage Seed Program. Vol. 8, No. 1. Heritage Seed Program. Uxbridge, 1995.
- Rare Breeds Canada. Satellite Breeding Network. Feuillet d'information. Cambellford. Sans date.
- Rare Breeds Canada. Come Home to the Farm: Rare Breeds Canada. Feuillet d'information. Cambellford. Sans date.

- Réseau de forêts modèles/Bas-Saint-Laurent. Le lot modèle - Site de démonstration de pratiques d'aménagement multi-ressources. Brochure. Québec.
- Saskatchewan Natural History Society. Project Summary: Operation Burrowing Owl and Ferruginous Hawk Platforms. Regina, 1995.
- Saskatchewan Natural History Society. Saskatchewan's Threatened Wildlife: The Ferruginous Hawk. Brochure. Regina. Sans date.
- Saskatchewan Stock Growers Association. Grazing and Pasture Technology Program. Brochure. Regina. Sans date.
- Saskatchewan Wetland Conservation Corporation. Annual Report 1993-94. Regina, 1994.
- Saskatchewan Wetland Conservation Corporation. Land Programs: Saskatchewan Soil, Water and Wildlife Habitat Conservation Directory and Referral Book. Regina. Sans date.
- Saskatchewan Wetland Conservation Corporation. Saskatchewan Wetlander. Vol.3, No.3, March. Regina, 1995.
- Scobie, Dave. Operation Grassland Community: Executive Summary. Brooks, 1995.
- Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba. Annual Report 1992-93. Winnipeg, 1994.
- Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba. Manitoba Agro-Woodlot Program - Backgounder. Winnipeg. Sans date.
- The Manitoba Habitat Heritage Program. Fact Sheet: Greenbanks Program, Riparian Habitat Conservation. Winnipeg. Sans date.
- Upper Thames River Conservation Authority. 1994 Annual Report. London, 1995.